LE TEMPS PROBABLE

Ciel : beau temps; Vents : du nord-est; Mer : belle; Houle : très faible à faible, de 1 à 2.
Marée haute : matin 2 h. 17, soir 14 h. 42.
Marée basse : matin 8 h. 42, soir 20 h. 42.
Températures d'hier. — Rabat, min. 10, max. 13; Casablanca, min. 10, max. 14; Fez, min. 8, max. 11; Meknès, min. 7; Marrakech, min. 8, max. 15; Tadla, min. 7.

Le Petit Marocain

25 cent — LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS DU MATIN PARAISSANT AU MAROC — ★ ★ ★

R. G.-Mercié CASABLANCA Tél. A.-59-55
3 m., 6 m., 1 an 30 f. 60 f. 110 f.
Pour la publicité s'adresser à l'Agence Marocaine bd de la Gare, Casablanca. A Paris, 15, rue St Marc.

22e Année. — N° 5830.
LUNDI 1er JANVIER 1934
CIRCONCISION

1934

Le Petit Marocain

vous présente ses meilleurs vœux

NOS VŒUX A NOS LECTEURS

Que 1934 soit une année de recueillement

On ne saurait sans raison manquer de former des vœux pour les gens de bien et de goût qui vont commencer la nouvelle année en ouvrant le « Petit Marocain ». Ce geste mérite une récompense. Avoir, trois cent soixante cinq fois, commencé la journée par un acte de confiance dans une gazette et renouveler cet acte à l'aube de l'année nouvelle et pour toute l'année nouvelle, c'esst une preuve éclatante qu'il existe entre cette gazette et ses lecteurs une certaine correspondance, une certaine affinité. Une certaine familiarité aussi sans doute qui va nous permettre, cédant à une antique et touchante tradition, de souhaiter la bonne année à chacun et à chacune de ceux et de celles qui nous lisent. Le plus simple et le plus court serait évidemment de coller un bon bec sur chaque joue à chacun et surtout à chacune. Mais cette simplification des formalités n'est conseillée et n'est admise qu'en amour où elle joue d'ailleurs simplement un rôle de préambule.

Nous voilà donc réduit à faire le devin et le prophète ? Ce sont des métiers gâtés par l'accoutumance. Vous souhaiter de bonnes affaires, la prospérité de l'âme et du corps, de l'avancement et du ruban, c'est diagnostiquer que la crise continuera, que nous assisterons à de beaux mariages, à de bons dîners, à quelques catastrophes, à de retentissantes décorations et que l'année qui vient sera, comme l'autre, fameuse par ses filets de soles. Tout cela est inutile. Et les pique-assiettes professionnels ne nous pardonneraient pas le dernier article.

On peut faire mieux, sans se fatiguer.

Pour bien faire nos affaires, à cette heure où, seules, les mauvaises sont prospères, c'est à un certain esprit de recueillement que l'état du monde actuellement nous invite. Nous ne confondons pas le recueillement avec l'assoupissement. Mais s'il fallait choisir, je mettrais le dormeur avant l'enflammé, cette création spécifique du Maroc, le type qui sait tout, qui fait tout, qui a le feu partout, sorte d'incinérateur à rebours qui ne respecte que les déchets. A cet esprit d'agitation, fécond en solutions faciles, animateur d'organismes mort-nés, il faut délibérément opposer ce que nous appelons l'esprit de recueillement. C'est d'abord le contraire de l'esprit de précipitation, l'ennemi du bluff : ce n'est ni un esprit de présidences, ni un esprit de verbiage. La machine à parler et la machine à signer n'en reçoivent aucune inspiration.

C'est un esprit qui, tout naturellement, ne cherche en aucune spéculation autre chose que l'intérêt général. Car on ne se recueille pas pour penser à soi, à moins que d'être un niais, si l'on n'est un mystique. On se recueille pour se juger vis-à-vis de l'intérêt général et pour chercher les moyens d'être toujours un peu plus « un Marocain utile ». C'est dans cet esprit également que l'on apprend à juger le Maroc tel qu'il est et non tel qu'il est bon qu'il soit pour nos propres intérêts.

L'esprit de recueillement est un esprit scientifique, non de copinage. Il n'admet guère, sauf en comédie, cette verbosité parlée ou écrite qui est un si grand obstacle à la croissance des peuples jeunes, alors qu'elle conserve les vieux.

Car on ne se recueille que pour agir. Hors le cas, bien entendu et toujours, du recueillement mystique qui engendre d'ailleurs une action transcendante. Nous avons besoin de faire joliment attention cette année, à ce que nous allons faire. Il faut se méfier de trop de gens qui savent ce qu'ils veulent faire, sans savoir ce qu'il faut faire.

Et savez-vous, Marocains nos lecteurs, que quand on s'est recueilli pendant un an, c'est-à-dire qu'on a regardé, qu'on a écouté, qu'on a pensé, on a une sacrée force pour liquider les pantins.

Je vous souhaite cette admirable force, ô mes amis lecteurs et je vous en donne la source : pas de force plus radicale, plus insolente, pas de source plus profonde, plus inépuisable. L. D.

LA VAGUE DE FROID S'ACCENTUE AUX ETATS-UNIS

New-York, 31 décembre. — Le froid s'est accentué à New-York, où on a enregistré —21° 1 centigrades, la plus basse température constatée depuis 16 ans. De nombreux travailleurs chargés de balayer la neige dans les rues ont été incommodés par le froid, la nuit dernière. Les travaux ont été suspendus à Lekehurts où 30 ouvriers ont perdu connaissance. Cinq ont été transportés à l'hôpital. La ville emploie, en plus de ses 10.000 employés réguliers, près de 22.000 chômeurs, aux travaux de déblaiement. Des abris ont été procurés à 4.024 nécessiteux. On compte 35 morts à Boston où la température a été hier de —27° 2 à Ow's-Head (New-York). On a enregistré hier —51° et aujourd'hui —37°.

M. JESSE STRAUSS RESTE AMBASSADEUR A PARIS

New-York, 31 décembre. — M. Jesse Strauss, ambassadeur des Etats-Unis en France, a déclaré hier soir, à un représentant de l' « Associated Press », qu'il se rendrait à Washington lundi. Il aura des entretiens avec le département de l'Etat sur les diverses questions et il rejoindra son poste à Paris vers le milieu du mois de janvier. M. Strauss a démenti les bruits, selon lesquels ils abandonnerait son poste.

EN DEUXIEME PAGE :

Les promotions du 1er janvier dans le Ouissam Alaouite

UNE FORME MOINS DANGEREUSE DU DUMPING JAPONAIS



(Photo Meurisse).

Après l'envahissement par les « girls » anglaises et les « beauties » américaines, voici que l'Europe va devenir le théâtre d'opérations de plusieurs troupes de girls japonaises. En voici l'une groupée autour de ses managers. C'est peut-être une nouvelle forme du fameux dumping japonais, mais celle-là est moins dangereuse...

Des gradins s'effondrent aux arènes d'Oran et seize spectateurs sont grièvement blessés

Peu après, un toréador est blessé par un taureau

Oran, 31 décembre. (De notre correspondant particulier). — Les courses de taureaux qui se sont déroulées cet après-midi, aux arènes d'Eckmuhl, ont été marquées par un grave accident. Privé depuis des années de spectacle tauromachique, le public oranais avait répondu en masse à l'appel des organisateurs locaux qui avaient mis sur pied une grande corrida avec mise à mort de six taureaux. La valeur des toréadors, la qualité des bêtes étaient un sûr garant de la qualité du spectacle et c'est environ 12.000 spectateurs qui se pressaient dans les vastes arènes lorsque débuta la manifestation.

Les arènes d'Eckmuhl, depuis longtemps abandonnées, avaient été réparées tout récemment et des madrier, soutenus par des piliers en briques, formaient l'assise — trop fragile, on devait hélas ! le constater par la suite — des gradins supérieurs.

Soudain, au début de la première course, un de ces gradins, situé dans le haut des arènes, céda sous le poids de ceux qui l'occupaient et les spectateurs tombèrent d'une hauteur de dix mètres environ.

Les plus grièvement atteints sont MM. Angel Garcia, 56, avenue de Saint-Eugène; Antonio Asnar, 36 ans, rue de Nancy; Jean Rubi, 28 ans, cité Petit; François Tapia, 28 ans, cité Petit; José Tur, 33 ans, rue du Périgord; Manuel Moca, 34 ans, avenue de Saint-Eugène; Vincent Jurado, avenue Kléber, et Marco Albert, 33 ans.

Les blessés furent immédiatement dirigés sur l'hôpital civil où les internes de service pratiquèrent les opérations les plus urgentes. Le diagnostic est réservé pour les blessés dont nous avons donné le nom ci-dessus.

Les autres blessés, plus légèrement atteints, ont été après pansement sommaire, dirigés sur différentes cliniques de la ville. Ce sont MM. Marie Pouey, Julien Tisser, Eugène Blin, Janvier Spavone, Jules Inesta, François Martinez, Ramon Martinez et Raphaël Mengual. Leur état, sans être inquiétant, est sérieux.

Les différentes courses se sont ensuite déroulées sans incident notable. Toutefois, au cours de la première course, sans doute gêné par le vent, le toréador Vincente Barrera a reçu un coup de corne qui l'a blessé à l'aine droite.

Après un léger pansement, Vincent Barrera a pu revenir dans l'arène continuer à combattre les malheureux taureaux qu'il devait mettre à mort.

LE BILAN DECEVANT DE L'ANNEE ECOULEE

1933 a été l'année des surprises et des déceptions dans tous les domaines

Paris, 31 décembre. — Sous le titre « Un bilan décevant », le **Temps** écrit :

« Le bilan politique de l'année qui s'achève n'est certainement pas réconfortant à établir. Quel que soit l'optimisme dont on puisse être doué, il est difficile de discerner dans l'enchaînement des événements de ces douze derniers mois, une évolution favorable à la consolidation de la paix. Personne ne doute de la sincérité de la volonté de paix qui anime les peuples, mais personne ne peut se méprendre sur l'impuissance des gouvernements à traduire cette volonté dans des actes destinés à donner des bases solides à l'ensemble de la vie internationale. Quand on se rappelle d'où on est parti au lendemain de la grande guerre pour organiser un ordre universel, grâce à l'influence de la S.D.N., et quand on constate à quoi on aboutit après quatorze ans d'efforts, on en arrive à se demander si les méthodes politiques et diplomatiques actuelles peuvent réellement donner les résultats qu'espèrent les nations de bonne foi et les hommes de bonne volonté.

« 1933 aura été l'année des surprises et des déceptions dans tous les domaines. »

LE DEVOIR QUI S'IMPOSE EN 1934

Et, après avoir envisagé les conséquences des événements qui se sont déroulés au cours de l'année qui finit, le **Temps** conclut :

« Si sombres que soient les perspectives qui ressortent de ce bilan, il ne faut pourtant pas désespérer de la raison et de la bonne volonté des hommes. Des possibilités d'entente existent, des chances d'accord subsistent, malgré l'âpreté des controverses actuelles. Pour tous les gouvernements qui ont le sentiment de leurs responsabilités, la sagesse est de dégager ces possibilités, de les préciser et d'en tirer le meilleur parti pour l'avenir de la vieille Europe. C'est le devoir qui s'impose à cette heure à toutes les consciences, et il faut souhaiter qu'au seuil de l'an nouveau, ceux qui tiennent entre leurs mains le sort des peuples civilisés, prennent la ferme résolution d'accomplir loyalement ce devoir. »

La tentative de révolution en Argentine a échoué

Mais il y a eu des morts et des blessés en grand nombre

Buenos-Aires, 31 décembre. — Un communiqué du secrétariat de la présidence déclare que l'ordre est rétabli partout, sauf à Santo-Tomé, où il existe encore des petits groupes de rebelles.

On donne les détails suivants sur la tentative subversive dont le gouvernement s'est rendu maître :

Un groupe de 300 insurgés parmi lesquels de nombreux Brésiliens attaquèrent, près de Paso Elvado, une patrouille de cavalerie. Les rebelles, repoussés, laissèrent sur le terrain quarante morts et une trentaine de blessés Ils ont été poursuivis et bombardés par un avion militaire.

Un autre groupe d'insurgés s'est emparé du village de Santo-Tomé. Ce goupe n'a pas encore subi l'attaque des forces gouvernementales.

M. Louis Companys est élu président de la Généralité de Catalogne

Barcelone, 31 décembre. — Le parlement catalan s'est réuni cet après-midi à 17 h. en vue de procéder à l'élection du nouveau président de la Généralité.

Au début de la séance, M. Remon d'Abadal, député régionaliste, demande la parole afin de préciser l'attitude du groupe auquel il appartient. Le président intérimaire de l'assemblée, M. Serra Hunter, ayant objecté au député qu'il lui était impossible de lui donner la parole, l'ordre du jour fixé par le parlement n'ayant à connaître que l'élection du président. En signe de protestation, les députés du parti régionaliste quittent la salle.

Le résultat est proclamé. M. Louis Companys est élu avec 56 voix ; il y eut 6 bulletins blancs ; sur 80 suffrages.

Un nouveau métal : l'aural est découvert en Angleterre

BON MARCHE, IL A L'ASPECT DE L'OR ET LA SOLIDITE DE L'ACIER

Londres, 31 décembre. — D'après le « Sunday Times », le directeur d'un laboratoire de chimie de la « British Aluminium Company », qui a ses usines à Kinlochleven, dans le comté d'Argyl, aurait découvert un nouveau métal appelé à jouer, assure ce journal, un rôle considérable. Ce métal, qui portera le nom d' « aural », a l'apparence de l'or, une solidité supérieure à celle de l'acier et peut être produit à un penny et demi par once, c'est-à-dire 0 fr. 50 par 30 grammes 29.

Sa composition, est-il révélé, consiste en un alliage de cuivre et d'aluminium. La « British Aluminium Company » a une telle confiance dans l'avenir du métal qu'elle est, assure-t-on, résolue à entreprendre la fabrication sur une large échelle et elle a engagé à cet effet des centaines de chômeurs.

Le projet de réhabilitation des fonctionnaires qui trahirent pendant la guerre menace la Belgique d'une crise grave

Mais les déclarations du roi Albert, opposé à cette mesure décidée par le gouvernement sous l'influence des éléments flamingants, semblent de nature à apaiser l'opinion publique révoltée

Bruxelles, 31 décembre. — La décision du gouvernement de réintégrer quelque quatre-vingts fonctionnaires et agents révoqués s'être mis au service des Allemands pendant l'occupation et d'en pensionner soixante autres, soulève dans le pays entier une indignation générale. Tous les groupements d'anciens combattants adressent au roi des appels pour lui demander de ne pas ratifier les décisions prises par les ministres.

Aussi bien les Fraternelles de l'armée de Campagne que la Fédération des Invalides et que les déportés politiques et anciens combattants, organisent aujourd'hui une grande manifestation. On annonce que le roi recevra leurs délégués.

Les groupes politiques de la majorité se réuniront sans doute pour délibérer au sujet de la décision prise par les ministres.

Au lendemain du départ en vacances de la chambre il est possible que des complications politiques se produisent. On critique vivement la décision des ministres prise sous l'influence d'un petit groupe de parlementaires flamingants et sans toutes les garanties nécessaires puisque les conclusions des commissions de fonctionnaires ont été acceptées sans que les magistrats aient été appelées à rendre un arrêt.

La division au sein du Gouvernement

Bruxelles, 31 décembre. — L'affaire des fonctionnaires révoqués pendant la guerre et dont le gouvernement a décidé en principe la réintégration, risque de provoquer des complications politiques. D'une part les parlementaires et les journaux libéraux invitent impérativement les ministres de leur parti à ne point signer les arrêtés de réintégration. D'autre part, on assure que M. Devèze, ministre libéral de la défense nationale, préfèrera se retirer que de s'associer à une telle politique.

En outre, le leader catholique flamingant, M. Van Cauwelaert a déclaré dans une interview à « Siècle » et à « Métropole » que les mesures de réintégration se justifient pleinement et il a défendu les mesures proposées par le gouvernement. Il a dit que si les ministres cédaient à la pression de l'opinion, les ministres catholiques flamands devraient immmédiatement quitter le gouvernement.

On se rend compte des graves complications qui menacent de se produire.

Des meetings contre la réintégration

D'autre part, dimanche matin, a eu lieu une manifestation organisée par les anciens combattants. Cinq ou six mille anciens combattants ont parcouru les rues de la capitale et notamment le quartier des ministères. D'imposantes mesures d'ordre avaient été prises pour éviter les incidents et le bourgmestre, M. Max, les dirigeait en personne. En passant devant le palais du roi, les anciens combattants ont chanté la Brabançonne.

Au cours d'un meeting qui a eu lieu en Français et en flamand, les porte-parole des groupement d'anciens combattants ont déclaré qu'ils s'opposeraient à toute politique d'abdication et qu'ils empêcheraient qu'on foule aux pieds l'honneur national.

De multiples cris de « démission » à l'adresse du gouvernement ont été poussés pendant toute la manifestation.

S.M. Albert 1er contre la réhabilitation

Le Roi Albert a reçu une délégation des manifestants au palais de Laeken. Voici la déclaration qui a été remise à la presse. Le Roi a dit :

— Je tiens à vous dire que jusqu'à présent, le gouvernement ne m'a soumis aucune proposition de réintégration des fonctionnaires dot il s'agit. Soyez certains que je ne sanctionnerai jamais une mesure tendant à restituer tous les droits et tous les avantages de leur devoir pendant la guerre. Je vous assure que mon gouvernement qui a toute ma confiance plus que jamais méritée par l'effort de redressement financier qu'il a réalisé, n'a pas davantage la moindre intention de réhabiliter les fonctionnaires dont l'indignité serait prouvée ».

Cette déclaration ferme et nette du chef de l'Etat permet de penser que le Premier ministre, mieux informé, s'est rangé à la manière de voir du Souverain et que cette affaire sera re-examinée.

M. PEYROUTON MODIFIE en Tunisie la composition du Grand Conseil de régence

Tunis, 31 décembre (de notre correspondant particulier). — La composition du Grand Conseil de Régence vient d'être l'objet d'importantes modifications par des arrêtés résidentiels que publiera dans son prochain numéro le Journal Officiel tunisien.

D'après les nouvelles dispositions, le nombre des représentants de la colonie française s'accroît de quatre unités à Tunis-Ville, 7 sièges au lieu de 5 ; à Tunis-banlieue, 3 sièges au lieu de 2, et dans la région, 7 sièges au lieu de 6.

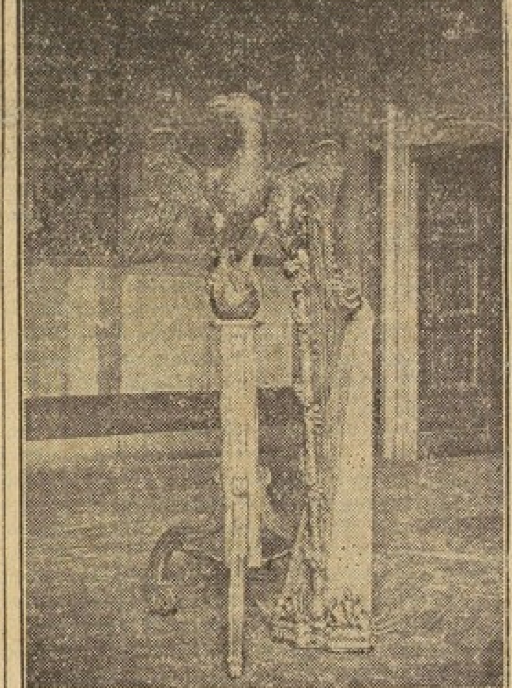
Les dispositions relatives à un mode de répartition des sièges diffèrent par ailleurs de la législation précédente en ce qu'elles limitent l'application du système de représentation proportionnelle qu'elles instituent aux seuls condidats n'ayant pas obtenu la majorité absolue.

Le double vote est supprimé, mais le vote familial est maintenu.

L'arrêté relatif à la représentation des intérêts économiques institue pour les représentants une élection au suffrage direct par les électeurs formant le collège électoral des Chambres d'Agriculture, Chambres de Commerce, Chambres mixtes ou Chambre consultative des intérêts miniers, les membres de ces Chambres étant éligibles dans chaque Collège respectif à l'exception de ceux qui seraient candidats pour représenter la colonie française.

Ces deux textes seront très prochainement complétés par de nouvelles dispositions intéressant principalement les règles applicables en matière de contentieux et les renouvellements partiels en cas de vacances par décès, démissions ou toute autre cause. Sont également en préparation des textes modifiant la composition de la section indigène dont la délégation sera sensiblement élargie. Deux autres textes modifient, en l'augmentant d'une unité, la composition de la Chambre de Commerce française de Tunis et réduisant d'une semaine le délai prévu pour le deuxième tour de scrutin en ce qui concerne les Chambres économiques.

SOUVENIRS HISTORIQUES...



(Photo Meurisse).

On peut admirer à l'Exposition de la Musique qui vient de s'ouvrir à Paris, à la Bibliothèque Nationale, la harpe de Marie-Antoinette que l'on voit sur cette photographie, à côté d'un magnifique lutrin provenant de l'église de Chartres.

L'HYDRAVION GEANT « Croix-du-Sud » a survolé Casablanca cette nuit à 23 heures

Parti de Berre pour le Sénégal, il fait une tentative contre le record de distance pour hydravions

Marseille, 31 décembre. — L'hydravion Latécoère D-300, baptisé « Croix-du-Sud », s'est envolé de l'étang de Berre à 13 h. 12, pour Saint-Louis du Sénégal. Il émet régulièrement toutes les demi-heures, des signaux qui permettent de le suivre dans sa marche.

A 16 h. 10, l'hydravion a signalé qu'il avait dépassé les îles Baléares et que tout allait bien à bord. A 18 heures, il survolait Carthagène.

L'appareil « Croix-du-Sud » tente de battre le record du monde de distance en ligne droite pour hydravions. Cet appareil, en pleine charge, pèse environ 23 tonnes.

A bord de cet hydravion géant se trouvent, outre le pilote, le commandant Bonnot, le lieutenant de vaisseau Jean-Pierre, le maître pilote Gautier, le mécanicien Dirrhuy et un radio-télégraphiste.

Au-dessus de Casablanca

L'hydravion géant « Croix-du-Sud » a survolé Casablanca cette nuit à 23 heures précises. L'appareil est passé au-dessus de la ville à assez faible altitude, se signalant à l'attention des noctambules par ses feux de bord et le puissant vrombissement de ses quatre moteurs.

A 23 h. 40, l'hydravion a survolé Mazagan A minuit dix, son poste radio signalait la position de l'hydravion à la verticale de Safi.

M. André François Poncet est de retour à Berlin

Berlin, 31 décembre. — M. André François Poncet, ambassadeur de France de Berlin, est rentré aujourd'hui à Berlin.

Après la catastrophe de Lagny

On s'attend à trois inculpations : celles d'un ingénieur, d'un contremaître et d'une haute personnalité de la compagnie de l'Est

(Photo « New-York Times »).

Le chauffeur Charpentier et sa fillette. Charpentier était, on le sait, avec le mécanicien Daubigny sur la locomotive du rapide tamponneur.

(Lire l'article en troisième page.)

LE SCANDALE DE BAYONNE

Les escroqueries de Tissier et Stavisky atteignent un total de 200 millions

Il s'agit, en réalité, d'une vaste escroquerie internationale pratiquée sous le couvert du Crédit municipal de Bayonne

Seize compagnies d'assurances perdent ainsi 60 millions

Bayonne, 31 décembre. — Aujourd'hui et demain, Jour de l'An, la justice s'emploiera à faire le point dans cette escroquerie colossale dont le Crédit municipal de Bayonne a été l'instrument inconscient.

Tissier explique comment il pratiqua les escroqueries

Devant les proportions prises par une telle affaire, les préoccupations du magistrat instructeur, après avoir lancé un mandat d'arrêt contre Serge Stavisky, furent de se rendre compte des conditions dans lesquelles l'escroquerie put être pratiquée.

Gustave Tissier a expliqué qu'il avait plusieurs jeux de carnets et qu'il disposait toujours de quelques bons signés en blanc par le contrôleur, M. Henri Piet, afin de permettre les opérations quotidiennes de versements. Quand le contrôleur, qui n'était pas attaché à demeure à l'établissement, revenait, le lendemain, on lui présentait la souche et le talon parfaitement réguliers, mais, avec ses complices de Paris, Tissier établissait des bons d'une valeur dix fois supérieure, et ces bons étaient placés dans de grands établissements financiers ou dans des sociétés. Ces bons ne rentraient en comptabilité que pour la valeur du talon ; mais la valeur réelle lancée dans le public restait ignorée du Crédit municipal, du comptable et du Conseil d'administration.

Tissier avait une machine à écrire dans son bureau et le comptable de l'établissement s'était étonné de lui voir assumer une grande partie du travail qui, en bonne règle, lui était réservée.

Ce qu'était le Crédit municipal de Bayonne

Le Crédit municipal de Bayonne, créé en 1931, avait à sa tête un Conseil d'administration présidé par M. Garat, maire-député, et composé de personnalités de la ville parmi lesquelles le receveur de l'Enregistrement et un contrôleur des contributions indirectes en retraite.

Stavisky, familier de la Côte basque, et qui connaissait Tissier, avança les premiers fonds, soit 200.000 francs, pour l'installation de l'établissement. La première année, il y eut deux ou trois cents mille francs de bénéfices dont le quart fut réservé aux œuvres de bienfaisance de la ville. Pour sa part, le bureau de bienfaisance toucha 50 mille francs. Au surplus, par une ironie du sort, c'est le Conseil d'administration du Crédit municipal qui avait demandé et obtenu le contrôle des crédits municipaux de France par un inspecteur de l'Etat, cela sans préjudice des vérifications locales.

Premiers soupçons

Jamais aucune irrégularité n'avait été relevée. Tout marchait donc en confiance lorsque, il y a six mois, la presse financière se fit l'écho de bruits qui tendaient à démontrer que l'émission de bons du Crédit municipal de Bayonne dépassait 50 millions. Au mois de septembre, un remboursement de 8 millions exigé par une compagnie d'assurances donna le premier éveil. Ce remboursement ne put être effectué.

Tissier invoqua qu'un lot de diamants représentant deux fois cette valeur n'avait pu être réalisé à temps et dit qu'à bref délai la situation serait régularisée.

La comptabilité étant soigneusement vérifiée, les résultats furent si satisfaisants que le directeur Tissier fut félicité il y a deux mois par le Conseil d'administration.

Pourtant, l'émission considérable de bons et les préoccupations de certains établissements financiers avaient semé quelque inquiétude. On commença de prononcer le nom d'un certain « Alexandre » qui n'était autre que Staviski. Une inspection fut demandée à un délégué du ministère du Commerce.

Les aveux de Tissier

Les vérifications étaient attendues pour la fin de l'année, lorsque M. Sadron, receveur des Finances à Bayonne, à la faveur d'un double bon de 200 francs, questionna Tissier. Celui-ci se jugeant acculé, avoua avoir fait des faux.

Devant ses aveux, la justice l'arrêta.

Les commissions rogatoires lancées à Paris découvriront probablement des faits nouveaux.

Une escroquerie internationale

Mercredi, les scellés seront levés sur les coffres du Crédit municipal. C'est à ce moment que l'affaire prendra toute son ampleur.

La quantité de bons frauduleux est évaluée par Tissier à 200 millions. Ce n'est plus une escroquerie au préjudice du Crédit municipal de Bayonne, mais une escroquerie internationale, pratiquée à Paris, à la faveur de la garantie morale offerte par un établissement de province.

On déclare aujourd'hui que seize compagnies d'assurances ont pris 60 millions de bons de cet établissement.

Les auteurs de la tuerie du bureau de postes de Saint-Barnabé seront jugés le 22 janvier

Aix-en-Provence, 31 décembre. — Le bandit Maucuer et ses complices comparaîtront le 22 janvier devant le jury des Bouches-du-Rhône pour y répondre de l'effroyable tuerie de Saint-Barnabé et aussi des crimes qu'ils avaient précédemment commis. On prévoit que les débats dureront du 22 au 27 janvier.

La journée du 22 janvier sera consacrée aux vols commis dans les trains et celle du 23 à l'attaque du rapide de Paris-Vintimille. C'est le 24 seulement que sera évoqué l'attentat du bureau de poste de Saint-Barnabé au cours duquel trois inspecteurs de la police marseillaise furent lâchement assassinés.

Le verdict ne sera rendu vraisemblablement que le samedi. M. Roll, procureur général, occupera le siège du ministère public et le conseiller Coggia présidera les débats.

NOUVELLES DIVERSES DU MAROC

(DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS)

TOUT DANGER DE CRUE EST MOMENTANEMENT ECARTE DANS LE GHARB

Souk-el-Arba-du-Gharb, 31 décembre. — Le débordement du Sebou sur la rive droite qui était prévu dès hier s'est produit cette nuit, notamment près de Si Allal Tazi. Mais ce débordement a été de courte durée, puisque ce matin il n'y paraissait plus que de petits ruisseaux traversant la route de Rabat-Tanger. D'ailleurs la circulation sur la route n° 2 n'a pas été interrompue. Les pronostics des services techniques se sont donc confirmés sur toute la ligne.

Nous avons remarqué toutefois que la merdja de Merktane, située au nord de Si Allal Tazi, prend de telles proportions qu'elle touche presqu'à la route aux environs de Sidi-Aissa.

Dans les parties les plus basses de la plaine, notamment aussitôt après Moghrane, en venant sur Port-Lyautey, des eaux bourbeuses se sont accumulées de nouveau sur le bord de la route. Cependant les ouvrages d'art existant suffisent actuellement à assurer leur écoulement vers le cours inférieur du Sebou où les pousse un fort courant.

On peut donc considérer cette nouvelle alerte comme terminée, puisque le temps s'est remis au beau et que, d'autre part, le gros des crues est passé. Il est à souhaiter que l'accalmie dure encore quelques jours.

Une série d'accidents de la circulation à Rabat

Rabat, 31 décembre. — Près le cimetière de Témara, une charrette, suivie de deux autos, rentrait à Rabat lorsque, une troisième voiture allant vers Casablanca entra en collision avec elle. Le choc fit déraper les quatre véhicules et les dégâts matériels causés par ce carambolage sont élevés. Aucun conducteur ne fut blessé.

Par suite de la pluie, une auto, en sortant du pont de l'oued Yquem dérapa puis capota. Un eucalyptus fut à moitié sectionné par le véhicule, mais le chauffeur sortit indemne de cet exercice périlleux.

Enfin, près de la gare de Témara, une voiturette légère et un lourd camion s'accrochèrent lors d'un dépassement à la nuit tombante, à la suite d'un coup de volant malheureux d'un des chauffeurs. Les dégâts sont peu importants.

Un officier de la Reichswehr est arrêté en Pologne sous l'inculpation d'espionnage

Varsovie, 31 décembre. — D'après une information publiée par la « Gazetta Polska », les autorités polonaises ont arrêté à Swierkanowice le lieutenant de l'armée allemande Winkler, accusé d'espionnage.

Le lieutenant Winkler était venu en Pologne, a-t-il déclaré, pour rendre visite à sa famille.

LE BAL DE LA GARNISON

Que dirons-nous, cette année, du bal de la Garnison au Cercle militaire ? Qu'il a été encore plus beau que celui de l'an passé. M. Pucci Girardhy avait commencé, l'année dernière, de nous mettre partout cette prodigieuse floraison de lourdes et gracieuses fleurs. Mais, cette fois, cela déborde de haut en bas, sans être excessif toujours très aéré : une merveille de remplissage léger et châtoyant.

Là-dedans, il nous a semblé que jamais les dames n'ont été si belles, et, parmi tant de fleurs, elles étaient les fruits exquis, semés à la volée et saisis dans une giration gracieuse à laquelle deux orchestres savants donnaient le rythme.

Très beau ! Très beau !

M. L'Amiral, commandant d'Armes, recevait les invités, ayant à ses côtés, le capitaine de réserve Prunier, président des O.R.

Et, dans cet énorme bouquet de personnalités, on nous excusera d'épingler sans ordre quelques noms :

M. le contrôleur-chef Orthlieb ; Mme et le général Huot ; le général Bertrand ; Mme et le général Détanger ; le général Colombat ; Mme, Mlle et le général Arnaud ; le capitaine de réserve Davizé ; M. de Monge ; Mme, Mlle et M. Carrieu ; Mme et M. Delavaud ; Mme, Mlle et M. Paga ; Mme, Mlle et M. Mellenote ; Mme, Mlle et M. Désirant ; le colonel Daudet ; le colonel Galissien ; Mme, Mlle et le président Tersen ; Mme, Mlle et M. Kessler ; Mme et M. Renauld ; Mlle et le colonel Bonfal ; Mme et le colonel Boulas ; Mmes Jardon, Roux, Prigent, de Monge ; Mme et M. Valabrègue ; MM. Lherbier, Lambert ; Mme de la Brosse ; Mme et le Dr Fournier ; Mlle et M. Chenorkian ; le capitaine de réserve et Mme Pavini ; M. Fenestre ; Mmes Bona, Comparetti, Mlle Capt ; Mme Lafitte ; Mme, Mlle et M. Rossilan ; M. Cognon ; Mme et Mlle Dumolin ; Mme Loroux ; Mme et le capitaine Geynet ; Mme et le commandant de Laugeyret ; Mme et le capitaine Béard ; Mme, Mlle et M. Polizzi ; M. le Consul d'Italie ; MM. Bona, Delmas; Mme et le chef d'escadron de réserve Tramu; M. le Consul de Portugal ; Mme et Mlle Vasquez ; Mme et le colonel Persing ; Mme Chofat ; Mme et le commandant Piaud ; Mme et le commandant Grand ; Mlle Campredon ; Mlle Richard ; Dr Bienvenue ; Mme et le médecin-chef Bonenfant ; MM. Sabatier; Monier, Mantoux ; Mme et le colonel Richard; M. le Consul de Belgique et Mme Richard ; le commandant Préjean ; Mme et Mlle Brugnot ; Mme et M. Berlamont ; Mlle Pruvost ; Mme, Mlle et le général Jacomet; Mme Cherrier ; M. Dagostini ; le colonel Frénal ; Mme Maréchal ; Mlle Hertzel ; Mme Brenot ; Mlle et M. Le Dantec, etc. .etc..

La cravate de commandeur de l'intendant-général Poulot

Nous avons appris avec un plaisir tout particulier la promotion de l'intendant général Poulot, directeur du Service de l'Intendance des troupes du Maroc, au grade de commandeur de la Légion d'Honneur. L'intendant général Poulot, qui ne compte partout que des amitiés et des sympathies, possède des états de services particulièrement brillants qu'il nous est agréable de rappeler ici.

Né le 14 février 1872 à Gray (Haute Saône) il est entré à l'Ecole polytechnique en octobre 1893 et a été nommé sous-lieutenant le 1er octobre 1895 à l'Ecole d'application de Fontainebleau. Nommé lieutenant en 1897, il passe au 3me régiment du Génie, à Arras, puis au 4me à Besançon, où il est promu capitaine en mars 1901. Admis au stage de l'Intendance en octobre 1903, il est nommé adjoint à l'Intendance en août 1904 et affecté à Belfort. Sous-intendant militaire de 3me classe en juin 1907, il vient pour la première fois en Afrique du Nord, où il est successivement titulaire des sous-intendances de Médéa et de Laghouat. Revenu en France en décembre 1908, d'abord à Digne, puis à Chaumont, il retourne en Afrique du Nord, à Aïn-Sefra, en juillet 1911, mais, moins d'un an après, en février 1912, il est désigné pour les confins marocains, à Oujda. Il y dirige les sous-intendances militaires d'Oujda où il est promu, en juin 1912, intendant militaire de 2me classe et nommé à Taourirt.

Nommé directeur du service de l'Intendance des troupes du Maroc oriental, en juillet 1913, il revient à Oujda d'où il rentre en novembre 1914 pour prendre part comme sous-intendant de la 6me division d'infanterie à la guerre contre l'Allemagne.

Mais, sa connaissance de l'Afrique du Nord et sa compétence particulière en matière de ravitaillement des corps expéditionnaires lui font confier par le ministre de la guerre, en février 1915 le poste extrêmement lourd et délicat de directeur de l'Intendance du corps expéditionnaire d'Orient. C'est aux Dardanelles qu'il est promu, en juillet 1915, sous-intendant militaire de 1re classe et qu'il reçoit la croix de guerre, le 14 juillet 1915 avec la belle citation suivante à l'ordre du corps expéditionnaire :

« Grâce à son activité incessante et sa grande compétence, s'offorce de faire face avec autant de zèle que de persévérance aux nombreuses difficultés de la lourde tâche qui lui incombe après l'évacuation des Dardanelles ».

Rentré en France en février 1916, il est désigné pour le 6me corps d'armée et y dirige les sous-intendances des parcs et des convois, puis des F.N.E. et du Q.G. avant d'être nommé, en octobre 1917, directeur de l'Intendance du 11me corps d'armée.

Il revient au 6me corps d'armée en octobre 1919, puis en août 1920 il prend la direction du service de l'intendance du 3me corps d'armée commandé par le général Mordacq, a Wiesbaden.

Lorsqu'il reçoit, en mars 1922, les étoiles d'intendant militaire, il est maintenu à ce poste qu'il ne quitte qu'en février 1924 pour revenir définitivement en Afrique du Nord.

Directeur de l'Intendance de la division d'Alger, il est désigné, lors des opérations du Rif, en 1925, comme directeur de l'Intendance du 19me corps d'armée, en opérations, à Taza. Sa réussite dans ce poste lui vaut la croix de guerre des T.O.E. avec la citation suivante à l'ordre du corps d'occupation.

« Venu comme volontaire au Maroc, a réussi à diriger son service dans les conditions les plus difficiles et de transport et de ravitaillement et, par son dévouement, ses reconnaissances et inspections personnelles jusqu'aux postes avancés, a réussi à maintenir à un niveau élevé les ressources des troupes, contribuant ainsi largement au maintien de leur santé et de leur moral ».

Le 19me corps d'armée quitte le Maroc en novembre 1925, mais, dès janvier 1926, son directeur est rappelé comme adjoint au directeur de l'époque, l'intendant général Grandclement, au départ duquel l'intendant militaire. Oulet prend la direction du Service de l'Intendance des troupes du Maroc, emploi dans lequel il est maintenu, à compter du 29 décembre 1930, comme intendant général de 1re classe.

Officier de la légion d'honneur depuis le 16 juin 1920, l'intendant général Poulot est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 de la croix de guerre des T.O.E., de la croix de Combattant, des médailles commémoratives du Maroc, des Dardanelles, d'Orient de la médaille Serbe, de la médaille coloniale avec agrafes, Maroc 1914, et, Maroc 1925, et de la médaille espagnole de la Paix. Il est grand-officier du Ouissam-Alaouite depuis le 17 novembre 1926.

Chef juste et bienveillant, bien que strict, homme d'esprit et de grand cœur, toujours plein de tact et de bonne humeur, l'intendant général Poulot est apprécié de ses chefs, aimé de ses subordonnées et jouit de solides sympathies dans tous les milieux. Nous lui présentons nos vives et sincères félicitations à l'occasion de la distinction flatteuse et si bien méritée dont il vient d'être l'objet.

Un cambrioleur est trahi par... de la sciure de bois !

Rabat, 31 décembre. — Ali ben Ahmed, 19 ans, plongeur dans un restaurant, rue Louis Gentil, pénétra par une fenêtre dans la chambre de sa patronne, y força l'armoire et prit 150 francs dans un tiroir. Il regagna ensuite la cuisine où il reprit tranquillement ses fonctions.

Les patrons aperçurent bientôt la trace de pas et de la sciure de bois dans leur chambre et constatèrent le vol. Ils alertèrent la police qui, après une rapide enquête, identifia le voleur qui fit des aveux et rendit l'argent.

Il fut écroué à la disposition du pacha.

OUISSAM ALAOUITE

PROMOTIONS DU 1er JANVIER

Rabat, 31 décembre. — Sont promus ou nommés dans l'Ordre Chérifien du Ouissam Alaouite, à l'occasion du 1er janvier 1934 :

Région de Rabat

Officiers : MM. Beltra Jean ; Bonnes Fernand ; Laforêt Baptiste; Mauchaussé Paul. à Rabat.

Chevaliers : MM. Bastien Hubert ; Bruyninchx François ; Carrière Michel, à Rabat; Diot Lucien à Marchand ; Inesta Juan aux Beni Abid ; Lecrique Simon aux Zaër ; Marino Joseph, rue Augustin ; Tallet Eugène et Vial Kléber à Rabat.

Région de la Chaouia

Commandeur : Gros Emile à Casablanca.

Officiers : MM. Ancelle Pierre ; Barral Charles; Bianchi Jean; Fernandez de Monge, à Casablanca.

Chevaliers : MM. Battaglia Joseph; Bernard Joseph ; Brun Wilfrid ; Chapert Louis; Fiorini Michel ; Hernout Vital ; Mendès Richard ; Pagès Baptiste ; Rugani Joseph ; Sidoti Antonio et Vidal José à Casablanca.

Région du Gharb

Officier : M. Lacroix Germain à Port-Lyautey.

Chevaliers : MM. Martines Luis, Ménard Stéphane, à Port-Lyautey ; Monjanel Jean à Petit-Jean, et Roy Lucien à Souk-el-Arba du Gharb.

Région de Meknès

Officiers : MM. Curet Joseph ; Fages Alexandre à Meknès ; Thouveny Félix à Azrou.

Chevaliers : MM. Bernaben Jules à Boua Sidi ; Dargère Jean à Meknès ; Rivière Lucien à Boua Sidi ; Romieu Albert et Valroff Georges à Azrou.

Région de Fès

Officier : M. Sultana Joseph à Zouagha ;

Chevaliers: MM. Goubé Gaston; Gutknecht Raymond au Saïs; Pétrequin à Douiet ; Rousseau François à Fès.

Région de Taza

Chevaliers : Mme Bisson Félicie ; MM. Blache Prosper et Cauvin Joseph à Taza.

Région d'Oujda

Officier : M. Lambert Ange à Oujda ;

Chevaliers : MM. Cabrera Francisco ; Coalova Etienne ; Martinez Etienne ; Sayagh Aaron et Touati Liaou à Oujda.

Région de Marrakech

Commandeur : M. Dorée Marius à Marrakech ;

Officier : M. Renault Augustin à Marrakech ;

Chevaliers : MM. Dugenne Maurice et Pérez Fernand à Marrakech.

Contrôle civil des Abda-Ahmar

Chevalier : M. Vincent Pierre, à Safi.

Contrôle civil des Doukkala

Officier : M. Bonhomme Henri, à Mazagan.

Zone internationale de Tanger

Officier : M. Jéquier Jean à Tanger;

Chevalier : M. Miron Frédéric à Tanger.

Le « Petit Marocain » a beaucoup d'amis dans les nouveaux promus qu'il prie tous également de recevoir ses sincères félicitations.

M. ROUX FREISSINENG, député, est élu sénateur du département d'Oran

Oran, 31 décembre. — Aujourd'hui avait lieu le scrutin départemental pour l'élection d'un sénateur, en vue de pourvoir au remplacement de M. Saurin, décédé.

Au premier tour, le nombre des votants étant de 445, celui des bulletins nuls, de 5, la majorité absolue 221, les résultats ont donné un ballottage entre MM. Roux-Freissineng, député, 219 voix ; Claude Petit, ancien député, 105 voix ; docteur Gasser, ancien sénateur, 102 voix ; Dubois, conseiller général 12 voix, divers 2.

Au deuxième tour, ont obtenu : M. Roux-Freissineng, 228 voix, élu. Le docteur Gasser 181 voix ; M. Dubois 10 voix.

M. Claude Petit s'était désisté en faveur du docteur Gasser.

Le lycéen de Janson-de-Sailly disparu depuis plusieurs jours, avait été enlevé par son père

Cherbourg, 31 décembre. — Il y a quelques jours, les journaux annoncèrent à Paris qu'un enfant de 12 ans, le petit Evans, avait été enlevé par un homme qu'on croyait être son père au moment où il sortait du lycée Janson-de-Sailly. Il s'agissait du fils d'un Américain marié avec une Française, Mme Marie Lanry, résidant à Boulogne-sur-Seine et qu'un jugement de divorce avait confié à la garde de sa mère.

Depuis, on était sans nouvelles de l'enfant. Mais la mère qui avait alerté toutes les polices se doutait que son mari tenterait d'emmener son fils aux Etats-Unis et probablement par l'« Europa » passant aujourd'hui à Southampton et Cherbourg.

Mme Evans ne s'était pas trompée. Son mari, après avoir enlevé l'enfant à Paris, avait gagné la Belgique. Après avoir fait porter son fils sur son passeport américain, et, de Belgique, il avait gagné l'Angleterre où il s'était embarqué ce matin sur l« Europa » en secret.

Au passage à Cherbourg, M. Evans, avec son fils ont été découverts sur le navire mais le père s'est formellement refusé à rendre son fils à la police française qui tentait une démarche purement aimable. Le capitaine du paquebot n'ayant pas cru devoir intervenir, les voyageurs ont continué sur New-York.

LA VIE LYONNAISE

par P. Sambardier

SUR LES « AMIS DE GUIGNOL »

La plus nombreuse société de Lyon, et qui groupe l'élite de la Ville est sous le vocable de Guignol. — Ses réunions mensuelles et ses banquets. — Son origine électorale

Alors, cela semble bien décidé : vous allez créer à Casablanca une Société des Amis de Guignol. A Lyon, tout le monde s'en réjouiront. A Casablanca aussi, je pense. Toutefois, avez-vous un Conseil municipal ? Je le pense, à lire les articles dans lesquels Isis, de temps à autre, traîne dans les choux l'administration qui n'enlève pas très bien les équevilles et laisse crever les arbres des promenades. Eh bien ! j'aime mieux vous le dire tout de suite, comme je le pense : si vous avez un conseil municipal, et qu'il sache ce qui se passe à Lyon, il verra d'un mauvais œil votre Société des Amis de Guignol.

Non pas que les Amis de Guignol de Lyon soient mal avec le Maire : Au contraire, ni avec les conseillers municipaux .Pas davantage. Mais la Société des Amis de Guignol a pris une telle place à Lyon que le Conseil municipal se demande parfois si le Maire lui appartient à lui ou aux Amis de Guignol.

Il y a quelques dix ans, par la négligence d'un secrétaire, le Conseil municipal avait été convoqué en séance publique, un soir où les Amis de Guignol tenaient réunion au Palais du Conservatoire. Le maire, M. Herriot s'était excusé (au Conseil municipal, pas aux Amis de Guignol) et sur cinquante sept conseillers municipaux, trente deux étaient absents, savoir : trois parce qu'ils étaient morts ; un parce qu'il mariait sa fille, sept parce qu'ils mettaient un fût en perce, et vingt et un parce qu'ils étaient à la réunion des Amis de Guignol.

Cela n'est pas une fable. La Société des Amis de Guignol est devenue à Lyon comme un second Conseil municipal ; mieux, comme une sorte de Sénat où figurent les plus éminents personnages de la Cité. Son président est un sénateur, ancien ministre, M. Justin Godard ; ses vice-présidents sont un adjoint au maire, M. Emile Leroudier ; M. Salles, qui est député du quartier de Bellecour, el a été président de l'Académie de Lyon, et M. Eugène Vial, conservateur du Musée du vieux Lyon.

A côté des vice-présidents figurent un autre membre du bureau, sans titre bien déterminé, que l'on appelle comme de juste l'aumonier, puisque c'est un abbé. L'abbé Lavarenne, un lettré et un prêtre éminent du diocèse et secrétaire-général de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Il a dû entrer aux Amis de Guignol pour évangéliser quelques uns de ses collègues du bureau, comme M. Justin Godart, ou comme le trésorier Joseph Vial, le Vial du sirop Vial de Vaise, ancien adjoint au maire, qui ne passe pas pour être de première piété.

Dans le bureau des Amis de Guignol, vous trouverez encore un horticulteur, Philippe Revoire, le président de la Ligue des Familles nombreuses, M. Charvet, deux directeurs d'école, des architectes, des fabricants de soieries, je ne sais quoi encore.

⁂

Si cet aréopage ne s'occupait que de se réunir de temps à autre pour manger des bugnes et des gratons, arrosés de beaujolais, la Société des Amis de Guignol serait intéressante pour ses membres et ne révolutionnerait pas Lyon. Mais c'est que, derrière ce Comité, il y a la plus puissante et la plus nombreuse Société de Lyon. Il n'y a pas de doute: aucun groupement lyonnais n'a plus d'adhérents que les Amis de Guignol. C'est l'élite de Lyon qui garnit chaque mois, le deuxième vendredi, très régulièrement, la salle Molière, au Conservatoire. Il y a presque toujours au premier rang le Préfet, le gouverneur. Quant au maire, il lui arrive d'être sur la scène, car il est président d'honneur de la Société.

Que sont ces réunions. Vous croyez peut-être qu'il n'y est question que de langage canut, de pots de beaujolais, de pièces de Guignol. Attendez. Le but de la Société, c'est le maintien et la défense de toutes bonnes traditions lyonnaises. A chaque réunion, il y a un conférencier. Toute l'Université y a passé. Tous les sujets historiques, littéraires ou scientifiques y ont passé.

Les conférences sont généralement assaisonnées à la sauce Guignol. Pas toujours. Lorsqu'il est question d'un événement historique, il est traité avec toute la pompe requise. Mais souvent, les personnages les plus sérieux se mettent un peu dans la peau de Guignol, c'est-à-dire de l'esprit lyonnais pour nous enseigner de graves sciences.

Nous avons souvent entendu des médecins comme feu le docteur Gros, fondateur de la Société, ou le docteur Francillon, nous parler de « Guignol et la médecine ». Ce sujet sérieux nous a fait rire avec tous les remèdes connus à la Croix Rousse et leurs noms bizarres. Dernièrement, le Président de l'Union de la Mutualité du Rhône, M. André, nous a donné une conférence sur « Guignol mutualiste ». C'était peut-être un peu osé, car, malgré toutes ses vertus, notre cher Guignol, si j'en crois Madelon, sa femme, porte plus souvent ses sous au cabaret qu'à la Caisse d'épargne.

La conférence est toujours suivie de la représentation d'une pièce classique de Guignol.

⁂

Faites-vous des banquets à Casablanca ? Si oui, je vous engage à en donner chaque année un qui soit aussi recherché que celui des Amis de Guignol de Lyon. Bien que le prix en soit assez élevé, on ne peut trouver à Lyon de salle assez grande pour recevoir ce banquet. Il a été décidé, en conséquence, que, cette année, le nombre des convives serait rigoureusement limité. Chaque ami de Guignol n'aura le droit d'amener qu'un seul invité. Fort heureusement, beaucoup de sociétaires ne profitent pas du droit au banquet. Il faudrait dans ce cas le donner dans la plaine du Grand Camp, n'oubliez pas que le deux millième adhérent a été fêté il y a plusieurs années.

Bien entendu, au banquet des Amis de Guignol, il y a toujours le Préfet, le Gouverneur, le Maire. Des discours émus sont prononcés. On couronne une Madelon, qui n'est pas, je vous le garantis, une future étoile du cinéma, mais toujours une belle et jolie fille de Lyon a qui son couronnement d'un soir ne tourne pas la tête.

Les menus du banquet des Amis de Guignol étonnent ceux qui ne sont pas de Lyon Ils n'en sont pas moins de premier ordre. J'ai sous les yeux quelques-uns de ces menus historiques. L'un des plus éloquents, et vous qui êtes de Lyon, vous comprendrez cette éloquence, fut le premier en date, servi le Mardi Gras 1914 — le banquet des Amis de Guignol a toujours lieu le Mardi Gras — au café Kléber « en » place de la Comédie. C'est le menu modèle. Prenez-en note pour votre machon de Casablanca :

De paquets de couenne
de gratons
d'os de China
de la Rouelle de veau
de gratin de pommes de terre
de dindes avec de marrons
de dents de lion avec de z'harengs
de bugnes
de rougerets, de rigottes, de fromage bleu
z'un cuchon de dessert
un pot de beaujolais
pi z'aussi de café sans chicorée

D'autres fois, vous trouvez dans ce menu: La mitonnée au fromage; du salé assorti ; un saladier de vin blanc gelé, avec de z'oranges; des doigts de morts au jus; que sais-je encore. Et toujours, le menu est accompagné de la vieille recommandation guignolesque : « au travail, on fait ce qu'on peut, mais à table on se force ».

⁂

La Société des Amis de Guignol tire son origine, déjà lointaine, de l'inauguration de monument Mourguet de l'avenue du Doyenné. Cette inauguration eut lieu en 1912, un dimanche où il y avait des élections. Le comité du monument convoqua le public à la cérémonie par une affiche qui est restée célèbre.

C'était tout à fait une affiche électorale. En tête, la liste des Comités : **Comité Laurent Mourguet — Concentration des Comités de la montée Tire-Cul, de la rue de l'Enfant-qui-pisse, des Trois Cornets — Fédération autonome de l'Homme de la Roche et du Cheval de Bronze.**

Les plus grosses lettres de l'affiche disaient: **L'Heure est grave.** Elles étaient suivies d'un programme court, mais bien senti, dans lequel était revendiqués le Beaujolais à douze sous, et des distributions de fromage fort dans les écoles, et la « ficelle » gratuite pour les canuts. Venait ensuite la liste des candidats. La voici:

Guignol, ouvrier taffetatier; Madelon, tisseuse; Gnafron, cordonnier en vieux, officier d'académie, membre du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie ; Louison, chenilleuse sur tulle ; Canezou, proprio, marguillier de la paroisse Saint-Georges ; Dodon, dévideuse ; Cadet (marchand de picarlats, chevalier du mérite agricole ; la mère Basu, concierge, tient le lait d'ânesse.

Cette liste plutôt fantaisiste était appuyée par des signatures parmi lesquelles on remarquait celles de pas mal de gens très sérieux. En tête, M. Justin Godart, qui n'était alors que député ; un magistrat, M. Vallet ; l'ancien bibliothécaire de la Ville Félix Desvernay; le grand dessinateur Abel Faivre ; l'architecte Tony Garnier, des médecins en masse, et des journalistes dont quelques-uns étaient sérieux.

C'est au dîner qui suivit l'inauguration que furent jetées les bases de la future Société des Amis de Guignol. Vous vous étonnerez peut-être qu'une association qui se flatte aujourd'hui d'être la plus puissante de Lyon ait pris naissance sous les auspices d'une liste électorale burlesque, qu'elle vive sous le patronage du sarsifis de Guignol et du nez rouge de Gnafron. Ne vous en étonnez pas. Les Amis de Guignol sont des sages. Ils savent que l'action utile et la vertu peuvent prendre, certains jours, masques grimaçants, pour amuser les enfants, grands et petits.

P. SAMBARDIER.

LA VIE MILITAIRE

ADMISSIONS A LA RETRAITE

Paris, 31 décembre. — Sont admis à la retraite, en vertu de la loi de finances ;

Infanterie : M. Poitevin, capitaine au 3me tirailleurs marocains ;

tirailleurs marocains ; **Infanterie coloniale** : M. Couget, capitaine au bataillon autonome d'infanterie coloniale du Maroc.

Les Vétérans et les Militaires des Armées de Terre, de Mer et de l'Air

Réunion à 10 h. 45, ce matin, à la grande porte du contrôle civil, boulevard Gouraud. Les membres du G.A.M. sont cordialement invités à cette occasion.

ECHOS

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort, survenue dimanche à Mazagan, du petit José, fils de M. Planas, inspecteur de l'enseignement à Mazagan. Les obsèques auront lieu aujourd'hui lundi, à 14 h. 30. Nous présentons à M. et Mme Planas, cruellement éprouvés par le sort, nos bien vives et sincères condoléances.

La Direction du CINEMA « COLISEE »...
...présente à son aimable et fidèle clientèle ses meilleurss vœux à l'occasion du Nouvel An.

UN SUCCES QUI SE CONFIRME...
...c'est celui de la cigarette BALTO, goût américain, de la Régie Française.

Ces délicieuses cigarettes, confectionnées avec les tabacs des meilleurs crus, sont en vente, dès à présent, dans tous les débits du Maroc.

Réclamez des BALTO à votre débitant habituel, 4 fr. 50.

COGNACS « BOLS »
Tonnay-Charente 1921.
Vieilles réserves sélectionnées.

M. VICTOR FRANCE...
...propriétaire-viticulteur à Meknès, informe ses fidèles clients et amis que son vin « TANOUT » est en vente à CASABLANCA au prix de 1 fr. 70 le litre, dans toutes les bonnes épiceries et à la COMPAGNIE MAROCAINE VINICOLE, téléph. A 38-59.
Livraison à domicile.

Mme BASSAN, Chirurgien-Dentiste...
...de la Faculté de Médecine de Bordeaux, 40, boulevard de Marseille, face au Majestic-Hôtel. Consultations de 9 h. à 11 h. et de 2 à 7 h.

LA MAISON DE L'ELECTRICITE ET DE LA MUSIQUE (Jacques LEVY-SOUSSAN)
...présente ses meilleurs vœux pour l'année 1934 à sa nombreuse et fidèle clientèle, ainsi qu'à ses amis et connaissances.

AUTOMOBILE-CLUB MAROCAIN

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 courant, admis en qualité de :

Membre actif : *M. Charles Clemenceau.*

Membres adhérents : *Mlle Cometta Renée, MM. le capitaine Cassar, Davoust d'Auerstæd, Leverin René, Ducas Léopold, Dupaquier, Michel Félix, Vialet Paul, Tenoudji.*

Section de Fès : *Mme Zemri Emile.*

Section de Meknès : *MM. Aucouturier, Bert Pierre, Bertrand Georges, Blanca Joseph, Boissière, Bouillon, le lieutenant Buisson-Robert, le capitaine de Douhet, le lieutenant Durmelat, Glédine Marc, Irlandez Louis, Mégard Henri, le lieutenant Royer, Saint Martin, Viaud Ferdinand.*

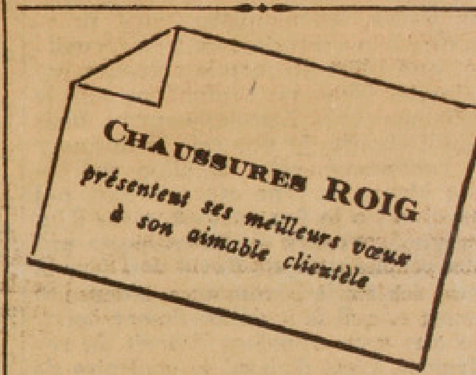
Section d'Oujda : *MM. Delhumeau, Mohamed ben Ali Daoudi, Teisseire Joseph.*

LE MOT DE LA FIN

Quand nous aurons des pièces...

— Vous êtes donc malade ? On disait que vous avez beaucoup de peine à vous traîner.

— Je vais vous dire... On vient de me faire la monnaie de mille francs en pièces de cinq francs ! C'est un peu lourd...



M. Caillat reçoit au contrôle de Chaouia-Nord

Samedi matin, à 11 heures, M. Caillat, contrôleur civil, chef de la région de la Chaouïa Nord, avait convié à un champagne d'honneur les présidents et vice-présidents des groupements de la région.

Au cours de cette charmante et cordiale réception, M. Caillat, qui était entouré de MM. Coricon et Conet, contrôleurs civils et de ses principaux collaborateurs, prit la parole pour souhaiter la bienvenue à ses invités et les remercia vivement de la féconde collaboration qu'ils n'ont cessé de lui apporter, ce, pour le plus grand bien des intérêts de la région.

Puis, après avoir exprimé tous ses vœux pour que l'année nouvelle apporte à tous, avec une précieuse santé, un développement sans cesse croissant de leurs affaires. M. Caillat leva son verre à la prospérité de la région et de ses aimables habitants.

Prenant à son tour, la parole, M. Lebault, se faisant l'interprète des délégations, tint à souligner que, si la collaboration des groupements avec l'administration du contrôle portait tant de fruits précieux, tout l'honneur en revenait à M. le contrôleur en chef Caillat, dont l'exquise amabilité et les belles qualités d'administrateur étaient à la base même de cette cordiale et étroite collaboration.

Après avoir remercié vivement M. Caillat de sa charmante invitation, M. Lebault présenta, au nom de ses collègues, ses meilleurs vœux sincères pour M. Caillat et tous ses dévoués collaborateurs.

Puis, tandis que le champagne pétillait dans les coupes, d'aimables conversations s'engagèrent, et ce n'est que, après midi, que prit fin cette belle réception qui contribuera à resserrer encore plus étroitement les liens de sympathie et d'estime qui unissent les habitants de la Chaouïa-Nord, à leurs dévoués administrateurs.

LES FEUILLETONS DU « PETIT MAROCAIN » — 47 —

LE PENDU du pont de la Guille

ROMAN INEDIT

PAR OLIVIER DUVERGER

(Suite)

— Je ne saisis pas bien, Monsieur le Juge.

— Attendez, vous allez comprendre. Je puis me tromper, évidemment. Suivez mon raisonnement. Admettons, naturellement la culpabilité de Daubagne comme point de départ. A mon avis, et quel que puisse être l'opinion du Procureur qui n'est pas convaincu, elle ne fait aucun doute. Ses allées et venues à la villa de son oncle sont plus que suspectes. Il est troublant de constater que c'est lui qui a découvert le crime...

— S'il n'y avait pas d'autres charges contre lui, cette constatation serait sans importance.

Evidemment ! Mais il y a toutes ses réticences, les mensonges de Mademoiselle Rameaux et aussi l'aventure de la nuit dernière. Comme il ne peut plus prétendre être venu aux nouvelles de son oncle ; il explique sa présence par son désir de mettre à néant l'accusation qu'il sent l'enserrer davantage à chaque heure.

— D'après vous, Monsieur le Juge, que faisait-il à l'intérieur de la villa cette nuit, si, comme vous le supposez, il s'y trouvait avant la venue de Martinovi ?

— Tout simplement chercher à faire disparaître quelque indice qui a pu nous échapper. Ah ! si le Procureur m'avait écouté ! Une perquisition en règle faite dès la première heure aurait donné d'autres résultats que nos rapides constatations forcément trop superficielles !

— Si je devine votre pensée, vous imaginez que profitant du hasard qui lui mettait sous la main un bouc émissaire, venu en simple cambrioleur, M. Daubagne aurait eu la machiavélique inspiration de faire sauter la villa pour qu'en découvrant le malheureux sous les décombres on imagine qu'il n'était pas étranger à la mort du Docteur.

— Son calcul n'aurait pas été sot, puisque notre excellent Procureur paraît se lancer à corps perdu sur cette nouvelle piste. Mais je ne suis pas dupe. Il faudra bien qu'il en convienne après la perquisition que nous allons faire et qui j'en suis sûr ne donnera aucun résultat, tout au moins, concernant notre affaire. En somme, qui est ce Martinovi ?

— Vous avez vu le dossier, Monsieur le Juge. Naturalisé depuis...

— Oui, oui, je connais. Ce n'est pas son curiculum vitæ que je vous demande. Je désire savoir si vous avez quelques renseignements de moralité sur lui, sa mentalité, en un mot ce dont il est capable, criminellement parlant.

— Il fait l'objet d'une poursuite pour banqueroute.

— Il y a de la marge entre une faillite, même frauduleuse et un crime ! A part ça, rien à son dossier ?

— Non, rien, Monsieur le Juge.

— Sa qualité d'étranger naturalisé ne le rendait pas plus ou moins suspect ?

— Non, Monsieur le Juge, il n'était pas spécialement signalé.

— Dommage qu'il soit mort ! Il nous aurait peut-être expliqué les raisons de sa randonnée nocturne. Ah ! Daubagne a beau jeu maintenant !

— Cependant, Monsieur le Juge, cet homme n'avait rien à faire à la villa du docteur Bellac à deux heures du matin !

— D'accord ! Daubagne pas davantage !

— Pourtant Monsieur le Juge, si Monsieur le Substitut était sincère ! S'il était vrai qu'il ne fut sorti qu'avec le désir de prouver son innocence ?

— En faisant comme il l'a prétendu, les cent pas devant la villa avec l'espérance de voir le coupable venir peut-être lui avouer son crime ? Allons donc ! C'est une supposition ridicule !

— Pourquoi Monsieur le Juge ? Monsieur Daubagne, dimanche soir a-t-il trouvé la porte de la villa ouverte ?

— C'est lui qui le dit !

Sans s'arrêter à ces objections, Monsieur Moreno poursuivit :

— Qu'il ait ou non dit vrai, il est certain que la nuit suivante, Justin est revenu à la villa et y a pénétré bien que la porte ait été refermée !

— La bonne blague ! N'en avait-il pas conservé les clefs ?

— D'accord, Monsieur le Juge, mais ces clefs qu'il avait conservées, d'autres personnes peuvent les avoir eues aussi !

Languil s'arrêta de marcher, frappé par la logique du policier.

— Selon vous, l'homme de cette nuit serait le complice de Justin ?

— Pourquoi non ? N'est-ce pas plus vraisemblable que de supposer que c'est Monsieur Daubagne qui a provoqué l'explosion de la villa ? D'ailleurs comment s'y serait-il pris ? Il faudrait supposer qu'il avait prémédié son coup à l'avance car...

— Pas besoin ! N'avait-il pas tout ce qu'il fallait sous la main dans le laboratoire de son oncle ?

— Monsieur Daubagne n'est pas chimiste, que je sache !

— Erreur, mon cher Commissaire, Monsieur Daubagne est licencié ès-sciences et de plus il a très bien pu suivre certaines expériences de son oncle.

— En agissant comme vous le supposez, il risquait d'être lui aussi tué par l'explosion. Pareille aventure est déjà arrivée ici même. Souvenez-vous de l'affaire Sangoy (1).

— J'imagine au contraire que cette affaire lui a, servi d'exemple et qu'il a évité l'erreur de la crminelle en prenant ses précautions pour ne pas se laisser surprendre par l'explosion !

Mais nous voici au domicile de Martinovi. Il est bien entendu que tout ce que je vous ai dit restera entre nous. Nous en reparlerons après cette perquisition.

— Vous pouvez compter sur ma discrétion Monsieur le Juge.

— Merci. Demandez voir au concierge où se trouvent l'appartement de Martinovi.

Le Commissaire entre dans la loge.

En l'attendant, Monsieur Languil qui du dehors examinait l'immeuble avec son greffier fut rejoint par le substitut de service qu'il avait négligé d'avertir.

— Tiens, Vincent ! Je vous avais oublié !

— Je m'en suis aperçu, Languil. Le Chef est furieux !

Haussant les épaules, le juge repartit :

— En voilà une affaire ! Si le Parquet nous accompagnait toujours, j'aurais songé à vous prendre, mais la plupart du temps, nous allons seuls. Puisque vous voilà, le mal, si mal y avait est réparé.

Venez, voici Moreno qui sort de chez la concierge.

Le Chef de la Sûreté en effet, venait à leur rencontre.

— Bonjour, Monsieur le Substitut. Vous venez avec nous ? Inutile de prendre l'ascenseur, c'est au premier.

Au palier de l'étage, une large plaque de cuivre « Martinovi et Cie - Soieries » les renseigna :

C'est là, fit le commissaire.

Il sonna.

A l'intérieur, des pas se rapprochèrent de la porte. On ouvrit. Une domestique dont la voix avait un fort accent étranger leur demanda, surprise :

— Que désirez-vous, Messieurs ?

Languil prit la direction de l'enquête :

— C'est bien ici qu'habite Monsieur Martinovi ?

— Oui Monsieur.

— Nous désirerions le voir.

— Mon maître est absent.

— Depuis quand ?

Ils s'étonnèrent de sa réponse.

— Monsieur est sorti, il n'y a pas une heure !

Ce mensonge évident chassa leurs hésitations.

— Nous regrettons vivement l'absence de votre maître.

(à suivre).

(1) A Lyon en 1931, une demoiselle Sangoy, désireuse de toucher une forte indemnité d'asurance, fit sauter une maison ouvrière lui appartenant rue X...

Plusieurs personnes furent tuées, et la criminelle fut elle-même littéralement décapitée par l'explosion de l'engin inconnu qu'elle avait jeté dans son immeuble.

Ce qu'on lit dans les journaux de Paris...

L'assassinat de M. Duca

Paris, 31 décembre. — L'assassinat de M. Duca a créé une émotion qu'il est possible de mesurer au nombre des commentaires que ce lâche attentat inspire. Non seulement M. Duca était un fidèle ami de la France, mais sa politique était de nature à instaurer l'ordre dans un pays qui, depuis longtemps, cherche un peu de stabilité. Il est incontestable, dit-on, que l'assassin a agi sous l'inspiration des doctrines hitlériennes. Et voilà qui est grave ! De plus en plus, l'hitlérisme se révèle comme un article d'exportation propre à jeter le trouble dans les milieux où il est accueilli et certains, ce matin, n'hésitent pas à rappeler le tragique événement qui fut à l'origine de la sanglante aventure de 1914.

Un crime de l'hitlérisme

L'humanité reviendrait-elle peu à peu en arrière ? demande M. P. Tricard-Graveron dans l'Avenir :

Cette nouvelle manière de régler les conflits politiques a quelque chose de médiéval. Il y a quelques semaines, le chancelier Dolfuss échappait par miracle à un attentat hitlérien. Hier, le président Duca a succombé à un attentat hitlérien. La coupe est pleine et des crimes comme celui d'hier font réfléchir les peuples civilisés. Il est temps de s'unir et de rappeler à la nation qui est le berceau de ces théories que, s'il est libre d'être opprimée à sa guise, nous estimons, nous, que les doctrines d'Hitler ne sont pas un article d'exportation.

Une contagion qui s'étend

Le gouvernement de Berlin proclame qu'il n'est pas responsable de l'activité des nationaux-socialistes hors des frontières allemandes, note l'Ere Nouvelle :

Il n'en reste pas moins que la contagion est flagrante et il n'est pas moins vrai que les nationaux-socialistes et les Gardes de Fer poursuivent le même but, tant dans le domaine intérieur que dans le domaine extérieur, par les mêmes méthodes de violence et de terreur. La lutte qu'ils engagent sans trêve contre les gouvernements démocratiques et libéraux n'a pas seulement pour objet, en effet, d'instaurer des régimes de dictature, mais encore de faire prévaloir sur le plan international une politique d'hégémonie et de force en place de la politique de solidarité et de collaboration internationales dont les démocraties sont les plus fermes défenseurs.

Le désarmement

Le Foreign-Office désirerait que la réponse française fût différée et que le temps de s'entremettre lui fût laissé, note Pertinax dans l'Echo de Paris :

Nous ne pensons pas qu'à moins de se déjuger, le gouvernement français puisse satisfaire au vœu britannique. Et que gagnerait-il, vraiment, à se déjuger ? Dans un délai plus ou moins long, un contre-projet britannique serait remis, issu d'un nouveau marchandage avec le chancelier, retenant, on peut le craindre, une bonne partie des demandes d'Hitler et, pour le reste, aggravant le plan de désarmement de septembre et octobre, déjà si onéreux et dangereux à notre point de vue.

M. Blum approuve les paroles de M. Roosevelt

M. Léon Blum est de ceux qui approuvent M. Roosevelt. Il écrit dans le Populaire :

C'est aux peuples qu'il appartient de l'imposer, le cas échéant, à la résistance de leur gouvernement, et quand, après M. Roosevelt, je vise ici les gouvernements, il va de soi que j'entends le terme au sens large et que j'entends désigner les potentats de la finance, de la grande industrie et de la presse autant et plus que les chefs d'Etat, que les ministres et que les professionnels de la politique. Quiconque veut vraiment la paix doit saluer de tels signes avec joie. Mais qu'on ne s'y trompe pas ! Les peuples donneront leur espoir une fois de plus, car la faculté humaine d'espérer est infatigable : ils auraient de la peine à pardonner une suprême déception.

On déclare « ridicules » à Tokio les bruits de guerre entre le Japon et les Soviets

Londres, 31 décembre. — On mande de Tokio à l'agence Reuter dans une déclaration qu'a faite aujourd'hui le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, celui-ci a affirmé qu'il fallait considérer comme ridicules les bruits circulant en Europe selon lesquels une guerre entre le Japon et les Soviets serait sur le point d'éclater.

CHRONIQUE THÉATRALE

« Cascabelitos de oro »

Ce titre, que les plus mauvais hispanisants mêmes traduisent par Clochettes d'or est un symbole. Tout le spectacle est, en effet, un véritable tintement ; tintement sonore s'entend, mais tintement visuel et tintement spirituel aussi par la succession des tableaux (une vingtaine) qui est une réjouissance ininterrompue de l'oreille, des yeux et de l'esprit.

Dans une suite de décors brillants que les projecteurs viennent fouiller et faire scintiller, une pléiade de jolies femmes déshabillées jusqu'à l'antépénultième vertèbre exécutent aux accents d'un orchestre suggestif toutes les arabesques rythmées qui définissent les divers « climats » d'Espagne, et même d'ailleurs.

A peine est-on saisi par le brio et la couleur d'une scène qu'une autre scène non moins colorée déroule ses rapides et chatoyantes volutes.

Musiques expressives, chants agréables, costumes soignés, mise en scène attentive, textes fins ou gras enfilés l'un sur l'autre comme autant de perles et de paillettes, tout cela flatte tous les goûts et satisfait les diverses exigences.

Devant une troupe nombreuse et bien disciplinée il est difficile de signaler l'un ou l'autre artiste, mais l'on doit tout de même mettre en relief les vedettes : Julita Bilbao, séduisante et élégante ; Pépé Marcos, comique aux facettess multiples ; Elisa Cesperis, Hilda Francès, dont les talents caractéristiques soulignent et placent en valeur les notes alternativement tendres, humoristiques, dramatiques, littérales ou musicales, insulaires ou exotiques du scénario.

On peut dire, en somme, que Casablanca depuis fort longtemps, n'avait pas applaudi un spectacle dont le genre s'apparente étroitement aux productions qui ont fait, et qui font toujours la fortune, la réputation et le succès des Folies-Bergère et des salles analogues.

Dans le principe, mêmes vivacités de refrains entraînants, mêmes motifs satiriques assaisonnés de cortèges chorégraphiques ; mêmes trouvailles et mêmes traditions, mêmes fresques et mêmes lumières mêmes diversité set mêmes apothéoses.

En bref, trois heures que la plupart ont été surpris de voir si vite achevées. M. M.

Dernières Nouvelles

APRES LA CATASTROPHE DE LAGNY

On prévoit trois inculpations dont celle d'une haute personnalité de la Compagnie de l'Est

Paris, 31 décembre. — Le siège social de la compagnie avait ce matin une animation inaccoutumée pour une matinée dominicale. Une grande conférence, préludant aux interrogatoires qui devaient avoir lieu l'après-midi réunissait dans le bureau de M. Renaudin, président du Conseil d'administration, MM. Reboud, directeur de la compagnie ; de Lastre Saint-Jal, chef du contentieux; Pellarin, ingénieur en chef de l'exploitation; Duchâtel, ingénieur en chef du matériel et de la traction ; Bouche-Leclercq, ingénieur en chef de la voie et des travaux et Mr Porée, avocat de la compagnie.

Aucun communiqué n'a été publié et une consigne sévère interdisait aux journalistes l'accès de l'escalier de la direction pendant toute la durée de la conférence. Mais la présence des conseils juridiques de la compagnie aux côtés de ses directeurs et principaux chefs du service de la traction et du matériel indiquait suffisamment que cette réunion avait pour objet de préparer une réponse aux différentes questions du juge d'instruction.

En fait, la conférence a été consacrée à l'examen et à la mise au point d'un important rapport qui devait être remis au magistrat dans l'inculpation de divers collaborateurs de la Compagnie.

Déclarations d'un dirigeant de la Compagnie

A l'issue de cette réunion, nous avons eu quelques instants d'entretien avec une personnalité de la direction de la Compagnie.

— Je ne peux rien vous dire sur l'enquête judiciaire, vous le savez. Mais je ne crois pas me tromper en assurant que les experts, parmi les nombreux problèmes techniques qu'ils auront à résoudre, devront aborder celui-ci : Est-ce que dans certaines conditions de température, de brouillard, etc., il ne peut pas se produire un phénomène de réfraction ou de décomposition de la lumière, qui fasse apparaître blanche une lumière verte et qui obscurcisse une lumière rouge ?

« Il y a, croyez-moi, au-dessus des passions, une autre explication à trouver que celle qui consiste à incriminer un personnel d'élite comme un mécanicien qui a vingt-trois ans de brillants services, comme un personnel qui, du haut en bas de l'échelle, a organisé le départ des trains. I y a une autre explication à trouver que celle qui tend à condamner un matériel que tous les techniciens, y compris le contrôle de l'Etat, s'accordent à considérer comme le plus moderne, le plus perfectionné qui soit en service. »

Le juge d'instruction se rend à la gare de l'Est

Lorsque, à 14 heures, M. Lapeyre, juge d'instruction, arriva à la gare de l'Est, suivi de son greffier M. Plichard, le hall en cet après-midi dominical, était à peu près désert Seuls, ça et là, quelques voyageurs examinaient les tableaux de service ou attendaient quelque train et rien ne rappelait plus les scènes tout à tour émouvantes et tragiques qui eurent la gare pour théâtre. Aussi l'arrivée du magistrat passa-t-elle complètement inaperçue et c'est sans attirer l'attention de quinconque qu'il put gagner le commissariat spécial. Immédiatement, M. Lapeyre prit possession du bureau de M. Barret, commissaire divisionnaire de Paris-Est, tandis que le commissaire venait lui-même s'installer dans la salle habituellement réservée au secrétaire et aux inspecteurs et où prenaient également place les témoins qui allaient attendre là leur comparution.

Le défilé des témoins

Le premier appelé devait être M. Caron, qui était avec M. Leduc, spécialement chargé de l'inspection des appareils de contrôle placés à bord de la locomotive du rapide 25. Son audition devait durer plus d'une heure et M. Lapeyre ne l'interrompait qu'à 15 h. 35 pour recevoir deux des experts, MM. Dubois et Rosenstock.

Pendant ce temps, nous tentions vainement d'obtenir quelques renseignemets de M. Piétrel, sous-ingénieur du dépôt de la Villette qui est en somme le chef direct de MM. Caron et Leduc et qui doit être tout à l'heure entendu par M. Lapeyre. Mais le témoin, visiblement ému, se refuse à toute déclaration. Il ne consent point non plus à être photographié, et, de crainte d'être surpris, il tient obstinément son chapeau sur son visage.

A 16 heures, M. Masson, ajusteur ; M. Montignault, chef de brigade ; M. Priquelet, chef de dépôt, sont introduits dans la salle d'attente des témoins, pendant que continue l'audition des deux experts.

A 16 h. 15 les experts quittent le bureau et M. Piétrel est introduit auprès de M. Lapeyre. A 17 heures, MM. Caron et Piétrel quittaient le commissariat de la gare de l'Est pour regagner leur domicile, le magistrat n'ayant pris aucune décision à leur égard.

On prévoit trois inculpations

A 20 heures, M. Lapeyre a quitté la gare de l'Est sans faire de déclaration. Le bruit court que trois personnes seront mises en cause : un contremaître, un ingénieur et une haute personnalité de la Compagnie de l'Est.

Sur les lieux de la catastrophe

Poursuivant son information, le juge M. Reboud s'est de nuveau transporté cet après-midi sur le talus tragique de Lagny-Pomponne. La matinée avait été employée par le magistrat à classer les nouveaux procès-verbaux ajoutés la veille et l'avant-veille au dossier. Ces procès-verbaux, on le sait, enregistrent les témoignages les plus importants à l'instruction, ceux de tous les membres de la Compagnie de l'Est entendus depuis deux jours et dont la responsabilité, en raison même de leurs fonctions, aurait pu être engagée.

Après toute une semaine d'enquête, en effet, au cours de laquelle le magistrat instructeur n'a pas interrogé moins de quarante témoins et effectué quatre transports de justice (celui d'aujourd'hui était le cinquième)(les grandes lignes de l'information semblent maintenant dégagées et le rôle de chacun à peu près déterminé. Il ne reste plus qu'à procéder à diverses vérifications accessoires sur des points de détail. C'est ainsi que la visite d'hier à Lagny, avait surtout pour but de préciser les circonstances dans lesquelles les trains de banlieue qui précédaient l'express tamponné avaient été amenés à marquer, par suite croit-on de la manœuvre d'une rame en difficulté, plusieurs temps d'arrêt, immobilisant ainsi derrière eux tout le trafic de la ligne.

Il était près de 16 heures quand M. Reboul, qui avait attendu le retour à Paris du Procureur Albucher, quitta son cabinet pour monter en auto en compagnie de son greffier MM. Drucbert et de l'ingénieur Valade, du contrôle de l'Etat qui était venu relayer M. Ygaudin dans son office de conseiller technique de la justice. C'est lui qui, sur le talus de Lagny allait guider les magistrats dans leurs investigations et suggérer les questions essentielles à poser aux employés et surveillants de la voie.

Des différentes consultations devaient se poursuivre pendant plus d'une heure et la nuit était déjà tombée quand le cortège officiel monta en voiture pour regagner Meaux.

Un message d'amitié de M. Camille Chautemps à la Tchécoslovaquie

Prague, 31 décembre. — La « Praguer Presse » consacre la première page de son dernier numéro de l'année à publier les messages d'amitié émanant du président du Conseil français et de MM. Paul Boncour et Pierre Cot :

« Les liens indestructibles qui depuis longtemps, déclare M. Camille Chautemps, unissent nos deux pays viennent d'être renforcés par la dernière visite de M. Bénès, ami dévoué, dont le talent fait le plus grand honneur à son pays.

« Nous savons qu'il est un fidèle ami de la France dont il fut l'hôte, ainsi que le président Masaryck et mon inoubliable ami Stefanik, et que durant la guerre, ils travaillèrent tous trois avec une invincible confiance à la reconnaissance de leur pays et à la fondation de leur jeune démocratie.

« La France et la Tchécoslovaquie ont le même idéal, le même culte de la liberté. Elles veulent toutes deux s'attacher à réaliser l'union internationale ».

M. Paul Boncour souligne de même que la Tchécoslovaquie s'est fondée sur un idéal démocratique pour l'ordée et la justice.

M. Pierre Cot souhaite à la Tchécoslovaquie, dont il vient d'être l'hôte il y a quelques semaines, les bienfaits de la paix pour la réalisation de laquelle toutes les démocraties doivent s'unir.

Un article de M. Bénès

M. Bénès, dans le même journal, expose en un article intitulé : « Le combat pour Genève », ses idées sur le rôle actuel de la Société des Nations et la crise qu'elle traverse. Il résume sa pensée dans cette formule :

« La solution de ces problèmes et l'aboutissement de la crise ne doivent pas être cherchés dans un affaiblissement de la Société des Nations, mais au contraire dans son renforcement, renforcement pour lequel rien d'autre n'est nécessaire qu'un peu de bonne volonté de la part de ses mandants pour la paix, la collaboration et la solidarité des nations. La Tchécoslovaquie et la Petite Entente à qui cette bonne volonté ne manque pas, n'ont que cette solution et si elles ne s'opposent à aucune solution intérieure qui ait pour but de faciliter le travail et simplifier la procédure à l'intérieur de la Société des Nations, elles sont très catégoriquement contre tout effort pour en saper les principes démocratiques et la dépouiller de son essence fondamentale.

Le général Vuillemin a endommagé son avion en atterrissant à Perpignan

Perpignan, 31 décembre. — Ainsi que nous l'avons relaté hier, le général Vuillemin a dû quitté Perpignan pour Istres par un train de nuit. A l'atterrissage sur l'aérodrome de Perpignan son avion avait eu une aile légèrement endommagée. D'autre part, le mauvais temps sévissait sur une bonne partie du parcours. Le chef de la croisière a préféré ne pas attendre davantage pour regagner Istres.

Quelques minutes avant son départ le général Vuillemin a bien voulu nous donner quelques impressions de voyage. Avec sa simplicité et sa modestie coutumières, il nous a parlé de ses compagnons de la croisière qui ont fourni un effort admirable tout au long des étapes, dont certaines furent très dures.

Malgré les intempéries qu'ils eurent à surmonter, les vents de sables, le froid, sans oublier la pluie qui n'était pas tombée à Kayes depuis plus de trente ans. Les équipages ont fait preuve d'un dévouement inlassable et d'une parfaite bonne humeur.

Résumant des éloges avec un sourire qui cache mal ses sentiments de profonde sympathie pour ses officiers, le général Vuillemin ajoute simplement :

Ce sont des chics types !

Puis, il nous dit la récompense de l'effort pendant l'étape, les réceptions enthousiastes des populations :

C'étaient des tribus entières, précédées de leurs chefs aux ornements pittoresques qui venaient au devant de nous, sans oublier les négresses à plateaux qui dansèrent en notre honneur. L'impression produite par l'escadre dans les régions qu'elle survolait en formation a été vraiment extraordinaire ainsi qu'en font foi les télégrammes reçus de tous côtés par les gouverneurs coloniaux.

Comme nous lui demandions si l'organisation des étapes avait été satisfaisante, le général Vuillemin nous dit que tout avait été merveilleusement préparé. Le chemin était très bien balisé, le ravitaillement parfait. En somme tout est prêt pour la création des futures grandes lignes commerciales qui bientôt sillonneront l'Afrique entière.

En préparant ainsi la voie, la croisière africaine a fait beaucoup pour notre expansion coloniale et ce sera pour les aviateurs de

L'avion Cologne-Londres avait perdu sa route lorsqu'il vint heurter un pylône de T. S. F.

Les corps des victimes ont été hier transférés à Bruges où on essaiera de les identifier

Bruges, 31 décembre. — Le Parquet de Bruges est revenu ce matin sur les lieux de la catastrophe de Ruysselede. Les travaux de déblaiement ont commencé, entrepris par une nombreuse équipe d'ouvriers. Les opérations sont rendues très difficiles par suite de l'épaisse couche de neige qui recouvre l'avion et les corps carbonisés. Ces derniers ont été protégés la nuit par de grandes bâches.

Un pilote est venu à Ruysselede pour tâcher d'identifier le corps de son collègue anglais, le capitaine Gettins. On croit que ce sera chose très difficile car tous les corps sont affreusement défigurés.

Les ouvriers ont commencé à creuser la terre pour déterrer les corps dont plusieurs ont été enfoncés profondément dans le sol. Une foule de curieux s'est massée dès le lever du jour sur les lieux du drame.

Cinq experts du ministère de l'Air anglais sont arrivés aujourd'hui à Bruges et sont partis immédiatement sur les lieux du sinistre. Les corps des victimes ont été mis en bière cet après-midi et confiés à un dépôt mortuaire où on essaiera de les identifier.

Il se confirme que le pilote volait à une hauteur de 100 mètres environ. Il a demandé sa position à l'aérodrome de Bruxelles quelques minutes avant l'accident. Egaré dans le brouillard il ne se serait pas rendu compte de sa position et il aurait abandonné l'itinéraire coutumier de la ligne Bruxelles-Londres.

LE DEVOUEMENT D'UN SAUVETEUR

Bruxelles, 31 décembre. — On signale le dévouement d'un habitant de Bruges, M. Van Hove, qui fut grièvement brûlé alors qu'il tentait de dégager les victimes de la carlingue.

Le sous-secrétaire de l'Air britannique lui a envoyé un télégramme de félicitations.

Un avion de tourisme s'écrase sur le sol, près d'Orly

DEUX MORTS

Paris, 31 décembre. — Un accident d'avion s'est produit cet après-midi à 15 h. 30 à Orly. Un appareil piloté par M. Meccas et ayant comme passagère Mme Delaunay-Belleville, a fait une chute à un kilomètre au sud de l'aérodrome.

Le pilote a été tué sur le coup, la passagère grièvement blessée a succombé peu après à l'hôpital de la Pitié.

L'assassinat de M. Duca

Une proclamation du gouvernement roumain

Bucarest, 31 décembre. — Le gouvernement a adressé au pays une proclamation dans laquelle il dit notamment :

« Ce crime a fait frémir de douleur et de révolte tous les Roumains et le monde civilisé tout entier. M. Duca est tombé en héros dans l'accomplissement de son devoir. Sa mémoire sera toujours honorée par le suprême exemple d'abnégation et de patriotisme qu'il a donné.

« La conscience roumaine flétrit cet assassinat, mais, en même temps, elle dresse un mur de défense contre ceux qui, par la terreur et le crime, poursuivent la suppression des dirigeants du pays, la destruction de l'Etat et l'écroulement de ses frontières.

« Le gouvernement fait appel à tous les bons Roumains pour l'aider à assurer la tranquillité et l'ordre public et garantir la réalisation de l'œuvre de reconstruction nationale ».

Condoléances juives

New-York, 31 décembre. — L'assassinat de M. Duca a vivement ému les Juifs des Etats-Unis qui considèrent ce tragique événement comme un grave coup porté au libéralisme en Roumanie et des autres pays. Le Congrès américain juif a télégraphié au roi Carol pour lui exprimer ses condoléances à l'occasion de la mort de M. Duca, « victime de l'antisémitisme, qui doit être ajoutée, déclare ce message, à la longue liste des martyrs du libéralisme et du patriotisme ».

La Tchécoslovaquie s'associe au deuil de la Roumanie

Prague, 31 décembre. — Un deuil public est institué en Tchécoslovaquie jusqu'à l'enterrement de M. Duca. Le gouvernement tchécoslovaque a délégué M. Mataushek, ministre de l'Industrie pour le représenter aux funérailles nationales du président du Conseil roumain.

Le corps de M. Duca sera inhumé provisoirement à Bucarest

Bucarest, 31 décembre. — La présidence du Conseil a pris cette nuit la décision d'inhumer provisoirement M. Duca, mardi prochain, à Bucarest, dans le caveau de famille de M. Bratiano. L'enterrement définitif aura lieu à Horezu, quand les routes seront praticables, ce monastère étant situé très haut dans la montagne.

Le 2 janvier sera un jour de grand deuil national. Aucun spectacle n'aura lieu.

Les premières conséquences de l'état de siège

Bucarest, 31 décembre. — En vertu de l'état de siège qui a été décrété, le commandement militaire a ordonné à tous les habitants possédant des armes, de les remettre aux autorités avant le 2 janvier.

Le port des uniformes et insignes privés a été interdit ainsi que toutes les réunions publiques, manifestations et cortèges. Les salles de spectacle, cafés, locaux publics, fermeront à minuit. La censure de presse a été décrétée pour le pays.

Une mesure inamicale de l'Allemagne envers la Suède

Stockholm, 31 décembre. — Les journaux consacrent beaucoup de place à une mesure, qu'ils jugent inamicale, prise par l'Allemagne sur le terrain commercial. Huit ouvriers allemands employés dans une entreprise suédoise pour la fabrication des thermomètres ont reçu de la légation du Reich à Stockholm l'ordre de quitter la Suède dans les 24 heures sous peine de perdre leur nationalité allemande. Six ouvriers se sont soumis à cet ultimatum.

L'attitude de l'Allemagne trahit le désir de rendre impossible la fabrication des thermomètres en Suède.

Aux termes mêmes de la déclaration du directeur de l'entreprise intéressée, la collaboration des ouvriers allemands est indispensable. De là, disent les journaux, la décision de compromettre la production des thermomètres sur la place par le rappel de la main-d'œuvre qualifiée.

UN INCENDIE A CASABLANCA

Une maisonnette flambe rue des Oueld-Ziane

Vers minuit la nuit dernière, des voisins apercevaient une fumée suspecte s'échappant d'une construction en planches située dans le fond du grand fondouck de l'O.G.T. M., rue des Oueld Ziane.

Le temps de filer jusque chez les pompiers en automobile pour les avertir — le téléphone n'ayant pu être découvert, la cabane était la proie des flammes.

Le danger était assez grand car derrière la maisonnette se trouve un garage ayant sa sortie sur le boulevard de la Gare et, sous l'influence de la chaleur du brasier, les vitres du garage commençaient à voler en éclat et son toit à s'enflammer.

Cependant, nos braves pompiers furent sur les lieux en quelques minutes et mirent immédiatement leurs lances en batterie.

La cabane était remplie de vieux pneus, d'estagnons, de papiers de toutes sorties, dans lesquels le feu trouvait un aliment facile. Fait plus grave, quand les pompiers eurent dompté les flammes et commencèrent à déblayer les lieux, ils trouvèrent deux bouteilles d'oxygène dont l'explosion eut pu provoquer des désastres.

Vers 1 h. 30, tout danger était définitivement écarté et on s'occupait d'arroser les derniers petits foyers. On ne connaît pas encore le montant des dégâts.

LA SAINT-SYLVESTRE A L'ANFA-CLUB

La nuit dernière, les membres de l'Anfa-Club et leurs amis fêtaient la naissance de l'année nouvelle, ainsi qu'il est de tradition dans ce Club, par un bal des plus sélects et des plus gais.

Les superbes salons de l'immeuble de l'Auto-Hall avaient été élégamment décorés et un orchestre aux rythmes syncopés entraînait avec aisance et brio les couples élégants. Le buffet, selon une autre tradition, fut somptueux et délicat à souhait.

A minuit, les douze coups traditionnels furent frappés et l'année nouvelle accueillie par des cris de joie et des souhaits mutuels.

Puis, le bal reprit avec un entrain renouvelé jusque au matin.

A l'entrée des salons, les invités étaient reçus avec l'amabilité que l'on sait par Mme Monod ; M. le colonel Monod n'avait pu venir, étant indisposé.

A l'entrée se trouvait également l'aimable comité du Club : MM. De Lapommeraye, capitaine Sollier, Fayol-Lussac et Carpentier.

M. le contrôleur Orthlieb, chef de la Chaouïa et M. l'amiral Penfentenyo de Kervereguin honorèrent le bal de leur présence, un peu avant minuit.

A côté de ces deux hautes personnalités et du Comité, nous avons pu noter, parmi la foule élégante qui se pressait dans les salons: M. et Mme Ziégler ; M. et Mme de Lapommeraye ; M. et Mme Fayolle-Lussac ; docteur, Mme et Mlle Vendeuvre ; M. et Mme Thomas ; M. et Mme Carpentier ; M. et Mme Razavet ; M. et Mme Martin ; M. et Mme Brault ; Mme Le Dantec ; M., Mme et Mlle Lugat ; général et Mme Bertrand ; M. et Mme Schubler ; Mlle Domerc ; Docteur Michel et Mme ; Mlle Chapon ; général Colombat ; colonel et Mme Corbière ; M. Georges Reutman ; M. et Mme Pierre Mas ; M. et Mme Calamel Alexandre ; M. et Mme Calamel Eugène ; M. et Mme Breton ; commandant et Mme Ménard ; M. Lemoine ; Docteur, Mme et Mlle Azemar ; Commandant et Mme Le Breton ; M. Becnex ; Commandant Roux; M. Odinot ; M. Regal ; M. et Mme Bergé ; M. et Mme Maubon ; M. et Mme Platon ; Docteur, Mme et Mlle Lamy ; M. et Mme Fenestre ; M. et Mme Micholet ; M. de La Myre; M. et Mme Alexandre ; M. et Mme G. Platon ; M. et Mme Barbey-Boissier; M. et Mme Robert ; Mme Sollier ; M. Bernex fils ; Mme Prunier ; Mlle Plouard ; M. et Mme Tramu; M. Baraton ; M. Tramier ; M. Tesse ; M. Galland, etc...

LE NOUVEL AN de deux cents écoliers parisiens au palais de l'Elysée

Paris, 21 décembre. — Comme les années précédentes à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an le président de la République a offert aujourd'hui une matinée aux enfants des écoles de la ville de Paris appartenant à des familles nombreuses particulièrement dignes d'intérêt, désignés par les maires des différents arrondissements.

Deux cent garçons et fillettes sous la conduite d'instituteurs et d'institutrices sont arrivés à 15 heures à l'Elysée. Arpès avoir assisté dans la grande salle des fêtes du palais à un spectacle cinématographique qui les a fort divertis, les jeunes invités de M. Albert Lebrun ont été conviés à un goûter, puis le président et Mme Albert Lebrun ont présidé à la distribution des jouets d'un arbre de Noël. A ces souvenirs de fête familiale, le président de la république avait tenu à ajouter pour chaque enfant un cadeau personnel.

Les maires des vingt arrondissements de Paris avaient été invités à cette matinée.

CASABLANCA

M. LOUIS PROUST député d'Indre-et-Loire est arrivé hier soir à Casablanca

M. Louis Proust, député d'Indre-et-Loire, vice-président du Conseil supérieur des colonies, vice-président du groupe socialiste parlementaire, qui vient au Maroc en tournée de propagande en faveur du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, dont il est le président général, est arrivé hier soir par l'avion-courrier de l'Air-France, à 17 h. 45.

Le député a été reçu à sa descente d'appareil par M. Orthlieb, venu le saluer au nom du Résident Général, par M. Paillas, président de la section casablancaise du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, accompagnés de MM. Marril et Rivoire, vice-présidents, Andrieux, secrétaire général; Dufiser; par M. le délégué général pour le Maroc; M. Touny; par une délégation des Tourangeaux. Etaient en outre là pour accueillir M. Proust, ses collaborateurs M. Cuvier, son secrétaire; M. Nedjar, délégué du Comité pour l'Afrique du Nord; M. Crocicchia, membre du Comité central et M. le docteur Proust, fils du délégué qui accomplit un voyage touristique.

Après les présentations et compliments de bienvenue, M. Louis Proust, qu'un voyage très pénible n'avait heureusement pas trop fatigué, a été accompagné à l'hôtel Majestic, où il est descendu.

A 19 heures, un vin d'honneur était offert au député dans les salons du Syndicat d'Initiative par la section locale du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

Autour des tables fleuries, on notait la présence de MM. Paillas, président; Chapon, président d'honneur; Marril et Rivoire, vice-présidents; Andrieux, secrétaire général; Gentil, trésorier; Dufiser; Davizé; Fournet, Taourel, Penel; Commandeur; Lemard, Scarella; Vagner, président du Syndicat d'Initiative; Doyelle; Capela; Rustenholtz, etc...

A l'arrivée de M. Proust, entouré de MM. Cuvier, Nedjar, docteur Proust et Touny; des fleurs furent offertes au député par de mignonnes tourangelles, en tête d'une délégation où l'on reconnaissait M. Mouchet.

Après les présentations, M. Paillas souhaita la bienvenue au président général et rappela la vie de la section casablancaise du Comité. M. Paillas souhaita, unanimement applaudi, que la venue au Maroc de M. Proust, soit le début d'une ère de rapports plus étendus et plus féconds entre le Comité central et la section locale.

M. Proust, après avoir remercié M. Paillas, salué les Tourangeaux et les membres du Comité prononça une aimable et vigoureuse allocution. Il affirma que sa visite était une preuve de la sollicitude du Comité central à l'égard des sections marocaines dont il notera soigneusement, au cours de son voyage, tous les desiderata. M. Proust tint ensuite à saluer particulièrement le distingué président d'honneur M. Chapon, « car, dit-il, il est une coutume immuable pour nous, c'est de toujours travailler en plein accord avec les Chambres de Commerce français et même étrangères. Il faut que les rapports commerciaux entre Français et étrangers deviennent de véritables rapports d'amitié ». Le député assura ensuite la section casablancaise que les efforts marocains étaient suivis par le Comité central avec beaucoup d'intérêt et il ajouta qu'il était certain que prochainement commencerait une époque d'activité féconde pour toutes les sections d'Afrique du Nord et de Casablanca en particulier.

M. Proust termina par un toast fort applaudi.

Ajoutons que M. Proust partira à Marrakech le 1er janvier, à Rabat et Port-Lyautey le 2, à Meknès et Fez le 3 et à Casablanca le 4. Dans chacune de ces villes, une section sera formée partout où il n'en existe pas. Au cours de l'après-midi du 4, le Comité local tiendra une assemblée générale à Casablanca et, le soir, un grand banquet réunira les adhérents au restaurant des Ambassadeurs.

Union générale des Corses de Casablanca

Le président et le comité de l'Union générale des Corses de Casablanca ont le regret de faire part à leurs compatriotes du décès de M. Fiorini, survenu à Casablanca, à l'âge de 22 ans, et les prient de bien vouloir assister en grand nombre aux obsèques qui auront lieu lundi 1er janvier.

CHRONIQUE DE T.S.F.

ECOUTEZ AUJOURD'HUI :

14 h. 30 : Poste Parisien (328). — Reportage match rugby France-Allemagne.

14 h. 30 : Radio-Paris (1725). — Reportage match rugby France-Allemagne.

20 h. 05 : Prague (487). — « La Fée des Forêts » conte des fées.

20 heures : Radio-Paris (1725). — Musique et poésies (V. programme). dans le journal de Casablanca.

20 h. 40 : Toulouse (389). — Mignon.

21 heures : Poste parisien (328). — « Florestain, premier Prince de Monaco », opérette.

19 heures : Radio-Suisse (403). — « Lucie de Lammermoor », opéra.

20 heures : Londres National et Daventry (1445). — Six concerts de musique anglaise relayé du Queen Hann de Londres dans les œuvres de Llgar's, Delius, Scott, etc..

Echos radiophoniques

L'ESPAGNE ETABLIT LA CENSURE DES PROGRAMMES

Le ministre de l'Intérieur du Gouvernement espagnol qui vient de démissionner, avait décidé, quelque temps avant la chute du Gouvernement, qu'une censure sévère serait appliquée aux émissions à caractère politique. Un délégué du ministre de l'Intérieur serait adjoint à la direction de chaque station, avec mission de surveiller spécialement les programmes, afin d'en expurger les éléments contraires à l'ordre établi.

Programme de Radio-Maroc du 1er janvier

De 12 heures 30 à 14 heures : Concert de musique enregistrée variée offert et organisé par la maison Casa-Radio Casablanca, téléphone A. 08-86 — **De 16 à 17 heures :** Concert de musique enregistrée variée offert par la maison Jacques Lévy Soussan, Casablanca, téléphones : A. 13-79 et 28-95. — **De 19 heures 30 à 20 heures :** Musique enregistrée. — **De 20 à 22 heures :** Concert de musique enregistrée variée offert et organisé par la maison Jacques Moreuil Casablanca, téléphone : A. 42-56. — **A 22 heures :** Emission arabe des fêtes du Ramadan.

Trois agressions dans la nuit de samedi à dimanche

La nuit de samedi à dimanche a été marquée par de nouvelles agressions à main armée, commises en ville cette fois, et à l'encontre d'Européennes. C'est ainsi qu'une dame qui rentrait à son domicile, rue d'Oran, a vu un indigène monté sur un vélo s'approcher d'elle et, arrivé à bonne portée, lui lancer à la tête une brique enveloppée dans du papier. Heureusement, cette personne ne fut que très légèrement atteinte, et l'indigène, effrayé par les appels de sa victime, prit la fuite à toutes pédales.

Une autre Européenne a également été attaquée, rue de Marseille, en face de l'Auto-Hall, et une autre rue Jean-Jaurès. Les victimes n'ont pu donner que des signalements assez vagues des agresseurs.

La police a immédiatement effectué des rondes, mais qui n'ont donné, hélas ! aucun résultat. Souhaitons cependant que les actives recherches engagées finissent par être couronnées de succès.

Trois motocyclistes se jettent contre une automobile

Hier après-midi, à 14 h. 30, un accident de la circulation qui aurait pu avoir des suites très graves, s'est produit sur la route de l'Hermitage, en face de l'hôpital militaire.

Une automobile conduite par M. C... se dirigeait vers l'Hermitage, quand, dans un tournant, il se trouva face à face avec une motocyclette montée par trois militaires et lancée à vive allure.

Malgré les efforts du conducteur, la moto heurta violemment le flanc de l'auto et se renversa, projetant les trois occupants sur la route.

Tous trois étaient blessés et ont été transporté par le conducteur de l'automobile tamponnée à l'hôpital militaire où ils ont été admis. Les blessures de l'un des occupants de la moto sont assez graves.

Une enquête a été ouverte par le commissariat de la police mobile, de permanence.

REMERCIEMENTS ET VŒUX

A l'occasion de la nouvelle année, la direction des PARFUMS DE FRANCE, 40, boulevard de la Gare, (face Cinéma Empire), présente ses vœux les meilleurs à la population marocaine.

Elle profite de cette heureuse circonstance pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui lui ont prodigué des marques de sympathie et d'intérêt à l'occasion de l'ouverture de ses magasins et les assure de son vif désir de donner satisfaction à tous ceux qui voudront bien devenir ses clients.

LOTERIE NATIONALE

L'Amicale des Mutilés de la Guerre, habilitée pour la vente des billets de la loterie Nationale, dispose de billets des 7e et 8e tranches.

Les camarades et toutes autres personnes peuvent se procurer ces billets au siège de l'Amicale, 11, rue de Tanger, chez le président de Lamaze, 3, rue du Capitaine-Maréchal et chez les camarades :

Soler, tabacs, Marché Central ;

Sainclair, chapelier, 20, rue de l'Horloge ;

Oge, tabacs, brasserie des Cinq-Parties du Monde.

Importuna, Tabacs, boulevard de Paris.

AVIS DE DECES

Mademoiselle Berthe Bernhart, employée au Tribunal de 1re Instance de Casablanca ;

Monsieur Léon Bernhart, de la Banque d'Etat au Maroc, Madame née Riquelme et leurs enfants Laure, Léon, Raymonde et Eliane, de Casablanca ;

Monsieur Joseph Navarro de Sidi-bel-Abbès ;

Monsieur Léon Bernhart et ses enfants du Véreux (Haute-Saône) ;

Monsieur Edouard Bernhart, de Besançon ;

Mademoiselle Marie Bernhart, de Besançon ;

Monsieur Alfred Riquelme et ses enfants de Casablanca ;

Madame Julia Riquelme, de Casablanca ;

Madame et Monsieur François Riquelme et leurs enfants, d'Oujda ;

Madame et Monsieur Joseph Riquelme et leurs enfants de Casablanca ;

Monsieur Edmond Desseaux et sa famille, de Casablanca ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Auguste BERNHART, née Joséphine Navarro

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante, cousine, parente et alliée, décédée à Casablanca, le 31 décembre 1933 dans sa 77e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 1er janvier 1934 à 14 h. 30.

On se réunira au domicile mortuaire rue Lebon, immeuble de la S. M. D. porte E.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'Eglise La Foncière.

Il ne sera pas fait d'autre invitation, le présent avis tenant lieu de faire-part.

POMPES FUNEBRES GENERALES
Av. Mers-Sultan, 42. - Tél. A 09-49 et A 06-92

AVIS DE DECES

Madame et Monsieur Michel Fiorini et leurs enfants Jérôme et François ;

Madame et Monsieur Jean Fiorini et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Marcel Courbey et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Romain Payn et enfant de Paris ;

Madame et Monsieur Charles Fiorini et enfants ;

Les familles Fiorini, Fratacci, Vallecalle, Dionisi et Graziani, de Corte ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre FIORINI

leur fils, frère, cousin, parent et allié, décédé à Casablanca le 31 décembre 1933, à l'âge de 22 ans.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 1er janvier 1934, à 14 heures.

On se réunira au domicile mortuaire, 17, rue de Lunéville.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame et l'inhumation se fera au nouveau cimetière européen.

Il ne sera pas fait d'autre invitation le présent avis tenant lieu de faire-part.

POMPES FUNEBRES GENERALES
Av. Mers-Sultan, 42. - Tél. A 09-49 et A 06-92

CAUSERIE MEDICALE

Après les fêtes, la cure d'iode naissant s'impose

Vous avez fêté comme il convient la Noël et l'An nouveau, en absorbant joyeusement moult plats « confortables », des vins généreux, des liqueurs fameuses, des chocolats exquis, et c'est très bien ainsi.

Mais il faut à présent éviter que toutes ces bonnes choses, en « surchargeant » plus ou moins votre organisme, ne provoquent en définitive des réactions — variables suivant les tempéraments — mais également redoutables : maux d'estomac, de ventre, de tête ou de reins, boutons, attaques de goutte ou de rhumatisme, mauvais état général, etc... En conséquence, petits et grands feront bien de prendre après tout excès de table, une purgation légère (pour un premier nettoyage des organes digestifs) et de commencer en même temps une petite cure de VIVIODE (1) dont l'iode naissant achèvera de nettoyer, désintoxiquer et revivifier tout l'organisme. De ces belles journées de fête, chacun ne conservera ainsi que de bons souvenirs.

La petite cure VIVIODE consiste à prendre pendant une semaine, à chaque repas, et au besoin le matin (pour se remettre en train) deux comprimés VIVIODE dans un demi-verre d'eau (1 comprimé pour les enfants).

Docteur J. H.

(1) Ce produit se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 7 fr. 35 le tube de 30 comprimés. (Tous frais compris).

Un cambriolage audacieux

Hier après-midi, vers 16 heures, pendant une courte absence des propriétaires, des cambrioleurs se sont introduits dans un appartement sis au 3e étage de l'immeuble numéro 67, boulevard Gambetta. Après avoir fracturé la porte d'entrée, ils ont vidé tous les placards dans l'intention de trouver de l'argent et ont fini par se retirer en subtilisant bon nombre de bijoux.

M. le commissaire, chef de la police mobile, s'est rendu sur les lieux pour y faire toutes constatations utiles à l'enquête.

LA VOLAGE CAMIONNETTE

Hier après-midi vers 13 heures, une camionnette conduite par un indigène a fait une embardée et a démoli la porte d'un magasin, route de Médiouna.

Les dégâts sont purement matériels.

UN IMPRUDENT

Hier matin, un militaire indigène qui, à bicyclette, descendait en sens interdit la rue de Briey, s'est jeté sur une voiture automobile qui passait, rue de l'Aviation-Française. Blessé au cou, le militaire a été transporté à l'hôpital par les soins d'une ambulance de l'armée. b

LA VIE SOCIALE

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVE DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR

Réunion du Conseil d'administration jeudi 4 janvier, à 18 heures et demie. En signe de deuil, à l'occasion du décès du colonel Marzac, vice-président de l'Association, le repas popote traditionnel n'aura pas lieu.

LES PARISIENS

Assemblée générale ordinaire du 14 décembre

Le bureau de l'Association, pour l'année nouvelle, est composé comme il suit :

Président : docteur Jean.
Vice-président : M. Ternois.
Secrétaire : M. Boudvin.
Trésorier : Mme Robineau.
Assesseurs : MM. Budor et Monard.
Commissaire aux comptes : M. Chervy.

Permanence le premier jeudi de chaque mois, au café du Yédo; la prochaine réunion aura lieu le 4 janvier, à 21 heures.

La fête des rois aura lieu le dimanche 14 janvier, à 17 heures, au café du Yédo.

MOUVEMENT DES VOYAGEURS

AUX DEPARTS

Liste des passagers embarqués sur le s/s « Djenné » du 30 décembre 1933, à destination de Tanger et Marseille.

Mme Tabet, Mme Lucien Blanc, Mme Leblanc et 2 bébés, M. Louin, Mlle de Maintenant, Mme Berthous-Lafargue, famille Cachot, M. et Mme Charles Martin, M. Arnaud, famille du sergent Martin, M. et Mme Duriaud, M. Piton, sergent Rousseau, M. Solal fils, prince Charles Murat, Mme Netter, MM. Boulay, Chabrier Rouzaud, Mme et Mlle Beauvillain, famille Lagat, M. Camoiun, M. Pointeaux, Mme Guigues, Mme Gros, sergent Passion, Mme Sorel, M. Vilcoq, M. et Mlle Schatz, M. Drouet, Mme Seita, M. Benzecri, Mme Dujardin, M. et Mme Aurélins, M. et Mme Beusse, M. et Mme Gasparro, sergent Sonnet, sergent Menger, 29 rationnaires, MM. Lévie, Virey, Maire, Mme Suel, M. et Mme Lepers, Mme Gueggi, M. et Mme Reynier, M. Guéry, Mme Goulot, Mme Lamarche, M. Boutet, sergent Vincenti.

SERVICE MEDICAL DE NUIT

Docteurs de service :

Jour : Docteur Lozina, rue de Marseille (immeuble Lévy), téléphone : 46-26.

Pharmacies de service :

Les pharmacies de Casablanca resteront ouvertes le 1er janvier 1934.

CARREFOUR MERS-SULTAN

La Pharmacie Mers-Sultan (Dr. V. GASSNER, pharm. chim.) seule pharmacie du carrefour dirigée par un pharmacien diplômé, sera ouverte le 1er janvier toute la journée.

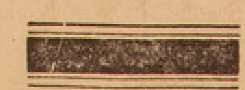
LE PORT ET LES COURRIERS

COMPAGNIE DE NAVIGATION PAQUET
Départs du mois de janvier 1934

1er : MARECHAL LYAUTEY, Tanger-Marseille.
1 : AZROU, Mazagan, Las Palmas.
3 : OUED SEBOU II, Tanger, Malaga, Oran, Barcelone, Marseille et Sète.
6 : KOUTOUBIA, Tanger-Marseille.
7 : AZROU, Marseille direct.
7 : ASNI, Safi, Mogador, Agadir.
13 : DOUKKALA, Las Palmas-Dakar.
13 : DJENNE, Tanger-Marseille.
15 : ANFA, Tanger-Marseille.
15 : IMERETHIE II, Mazagan, Las Palmas.
17 : ASNI, Tanger, Malaga, Oran, Barcelone, Marseille et Alger.
20 : KOUTOUBIA, Tanger-Marseille.
21 : IMERETHIE II, Tanger direct.
21 : OUED SEBOU II. Safi, Mogador, Agadir.
27 : MARECHAL LYAUTEY, Tanger-Marseille.
27 : ANFA, Las Palmas-Dakar.
29 : DOUKKALA, Tanger-Marseille.
29 : AZROU, Malaga-Las Palmas.
31 : OUED SEBOU II, Tanger, Malaga, Oran, Barcelone, Marseille et Sète.

L'Administrateur-Gérant : L. Grimaud.
Le directeur : Pierre MAS

Les Spectacles



CHRONIQUE REGIONALE

MARRAKECH

Pour la publicité dans cette chronique, nous prions les clients de s'adresser POUR GAGNER DU TEMPS, au correspondant de l'Agence Marocaine de Publicité, M. MASQUELIER, avenue du Guéliz, villa « LES CHARMETTES ».

GRAND MATCH INTERNATIONAL

CE SOIR, AU HARTSI VICTORIA ZIZKOW CONTRE ENTENTE ASM-SAM

Depuis de longs jours déjà notre public sportif est au courant. La date du 1er janvier fut attendue, par lui, avec impatience. Nous y voici enfin pour cette rencontre amicale, et capitale, qui nous promet un spectacle si merveilleux.

Le Victoria Zizkow, après une brillante tournée en Afrique du Nord, viendra ce soir, sur le terrain du Hartsi, donner la réplique à entente locale. On connaît le Victoria Zizkow. Depuis plusieurs semaines en Afrique il y collectionne les succès et le seul défaut qu'on ait pu lui reprocher est sans doute de se contenter de victoires minimes, sans chercher à alourdir les scores. Le Victoria gagne, et quand il est certain de gagner il joue : c'est-à-dire qu'il pratique un foot-ball spectaculaire à souhait, plaisant, véritable démonstration sportive.

Nous n'avons pour cela qu'à nous reporter aux critiques parues dans les organes sportifs de France et d'Europe. Nous ne les dirons pas toutes, qu'il suffise de savoir que le Victoria a été comparé aux meilleurs clubs anglais, et que partout leur démonstration démontra la nette supériorité de leur football sur celui de leurs adversaires.

Ils le montreront aujourd'hui encore, car c'est avec confiance qu'ils aborderont cette partie et vont, pour notre public, s'efforcer de pratiquer ce jeu si étonnant, si scientifique qui fut à la base de tous leurs succès.

Le Victoria Zizkow alignera l'équipe suivante :

Benda Vaclar
Prékof, Belegal
Pruda, Davidek, Suchy
Nelly, Zavicek, Hruska, Toula, Nemec

en face de laquelle nous aurons :

Grillet Fantum, Bonhomme, N'Jar, Feneyrol
Galland I, Roggero, Galland II
Elias, Krache
Mjid et Grammatico (1 mi-temps)

Ces douze joueurs représenteront l'entente SAM-ASM et vont essayer eux aussi d'endiguer les rudes assauts du Victoria et de pratiquer, avec de tels maîtres, un football aussi plaisant, de faire preuve d'une technique sinon égale à celle des tchèques, tout au moins, la plus relevée qui soit, et la plus concluante quant au score.

L'entente telle qu'elle s'aligne est capable de faire de bonnes, très bonnes choses. A notre avis et à celui de nombreux sportifs, elle n'est cependant pas ce qu'elle aurait dû être. Maintes suggestions nous ont été adressées à ce sujet mais nous estimons que le choix du sélectionneur est définitif et nous en reparlerons après le match, quelqu'en soit le résultat.

Car maintenant, il n'y a que cela qui compte. Que sera le match, quel en sera le résultat au coup de sifflet final. D'aucuns voient la débâcle complète des marrakchis, d'autres d'opinion tout aussi extrêmistes voient au contraire leur nette victoire. Il y a dans cela un juste milieu auquel personne n'a songé.

Le match nul ? Non ! Nous ne croyons pas qu'il y ait de match nul. Nous croyons à une victoire des Tchèques, mais sans qu'il y ait déroute de nos couleurs. Nous voyons un, deux buts d'écart. Et comme c'est aussi le jour des souhaits, empressons-nous de dire que nous souhaitons le contraire et que si nos locaux s'en sentent capables c'est de tout cœur que nous applaudirions à leur victoire.

Il ne faudrait s'étonner de rien. Il ne faudra pas s'étonner non plus de la démonstration que vont nous faire les tchèques, du jeu qu'ils vont nous faire applaudir et qui est, au fond, la grande raison du succès qui les attend ce soir. Tous les sportifs seront au Hartsi, tous les amateurs de la balle ronde, tous ceux même qui ne se déplacent que dans les grandes occasions.

Rappelons que l'arbitrage de cette rencontre sensationnelle sera confié à notre excellent concitoyen, M. Devise, président de la Commission Régionale des Arbitres du Sud, tandis que les juges de touches seront désignés parmi les arbitres officiels du district.

DE PASSAGE

MM. Jouin Paul, général, français, Casablanca ; Courtin, français, Chef des Services Municipaux, Casablanca ; Eyraud, français, chef du Service de l'Elevage, Rabat ; Martignin Jean, français, éleveur, Chilly ; Cazeneuve Charles, français, ingénieur, Meknès ; Vivier Jean, français, ingénieur, Casablanca ; L'Hermite Robert, français, ingénieur, Casablanca ; Lequesne Pierre, français, avocat, Rabat ; Rebreyend André, français, journaliste, Casablanca ; Guilmoto Jean, français, docteur en médecine, Rabat ; Lèbe Marcel, français, avocat stagiaire, Rabat ; Rador Jean, français, avocat, Casablanca ; Maries Louis, français, inspecteur Compagnie Trnsatlantique ; Milliot Henri, français, ingénieur, Casablanca ; Serra Paul, français, Directeur des Douanes, Casablanca ; Bonan Joseph, avocat, Casablanca ; Homberger Jean, français, avocat à la Cour, Rabat ; Turenne Marguerite, française, touriste, Paris ; Simonel Georges, français, ingénieur, Kourigha ; Agostini Armand, français, avocat, Casablanca ; Simon Jules, belge, consul général de Belgique, Casablanca ; Kaiser Georges, américain, étudiant, Cannondale ; Pemberton H., anglais, biologiste, Londres ; Fison G., anglais, baronet, Londres ; Scemla Charles, anglais, touriste, Londres ; Lasocki Stanislas, polonais, agronome, Paris ; Faure Paul, français, ingénieur, Rabat ; Henry Paul, français, ingénieur, Rabat ; Lefrançois Lucien, français, avocat, Casablanca.

LA VENTE DU TIMBRE

La vente du timbre antituberculeux se poursuit méthodiquement et avec succès. C'est d'ailleurs un bien grand plaisir pour tous ceux qui s'occupent de cette œuvre, de voir avec quel engouement nos concitoyens favorisent la vente des petites vignettes à dix centimes, ainsi que celle des timbres pour automobiles.

Grâce à l'appui des commerçants, des vendeurs de bonne volonté, d'heureux résultats ont été acquis à Marrakech et notre ville semble ne pas vouloir rester en arrière dans cette œuvre de bonté et d'humanité. Cependant il reste encore de nombreux carnets à vendre, de nombreux timbres pour voitures. Demandons à chacun un effort soutenu, demandons à tous ceux qui n'ont pas encore accompli le geste généreux de l'accomplir, de ne pas oublier dans ces heures joyeuses de fin d'année, cette modeste obole, si petite, si simple et qui peut faire tant de bien, soulager tant de misères et de maladies.

Pensons à l'œuvre antituberculeuse, pensons aux efforts qui la développent, aux nécessités de cette lutte de tous les jours qui tend à circonscrire les ravages du mal, à les réduire, à les anéantir. Et pensons que notre aumône n'est rien à côté de cette mission merveilleuse, sinon la goutte d'eau qui contribue à emplir le verre, un de ces petits ruisseaux qui uni à tant d'autres permettront de soutenir, d'activer cette bataille de tous les jours, contre la maladie et la mort.

CONCOURS ???

On nous parlait, il y a quelques jours, d'un concours d'étalages qui, à l'instar de Casablanca et d'ailleurs, devait apporter certain remue-ménage chez nos boutiquiers. Tous renseignements pris, il n'a jamais été question de rien, sinon que d'un vague projet suggéré par le succès obtenu, il y a deux ans par un concours de ce genre.

Il est certain que l'activité commerciale de notre ville, fort réduite par la crise et les nécessités de l'heure présente, ne peut permettre actuellement de telles initiatives. Le commerce local n'est pas riche, du moins pas comme il devrait l'être. Le marasme s'étend sur tout le monde, et ce n'est pas l'heure des folies, ni même des concours.

On nous dit cependant que cette idée servirait quand même à secouer l'apathie du commerce local et en le rendant attrayant pour quelques jours permettrait au public de s'y intéresser un peu plus. Sans doute, nous ne saurions nier l'utilité de l'idée ! Mais, du moins le croyons-nous, elle ne vient pas en son temps.

Que dirions-nous en effet — ainsi que cela nous a été suggéré — d'un concours de genre, étalage ou autre, au moment de la foire, c'est-à-dire au moment où la population de Marrakech est mieux préparée aux manifestations, et se double d'une population de passage qui ne peut qu'ajouter au succès de l'idée.

On nous dira qu'à l'époque de la Foire tout vit par la Foire elle-même et que l'on ne s'occupe guère de la ville et de ses rues. Pourquoi, il est des heures, dans le programme du Comité qui ne sont pas dévolues à la Foire, et des manifestations d'intérêt privé pendant lesquelles le public délaisse l'enceinte du Hartsi. Il serait facile, croyons-nous, d'inclure la manifestation dans le programme, de la fixer à un jour où rien d'intéressant n'appelle le public à la Foire et de lui assurer ainsi le succès que l'on veut.

Certes ce n'est là qu'une suggestion qu'on nous transmet. Nous la développerons mieux en temps utile, à moins que d'ici là on ne l'étouffe carrément. Ce qui est arrivé à des idées meilleures, et à des projets plus précis.



SAFI

MAZAGAN

MOUVEMENT DU PORT

s/s « Djebel », chérifien, Bland Line, exportation 300 t. de blé pour Larache.

s/s « Azrou », français, Cie Paquet, importation 230 t. sucre et divers ; exportation 30 t. divers.

s/s « Imerethie », français, Cie Paquet, exportation 40 t. orge et blé pour Marseille.

s/s « Lisboa », allemand, Cie Oldenburg, exportation 45 t. de rails, 80 t. de crin végétal.

s/s « Brancas », français, Cie Nantaise de Navigation, exportation 120 t. céréales et laine pour Nantes et Rouen ; importation 5 t. tonnes divers.

s/s « Penthièvre », français, Cie Nantaise de Navigation, exportation, 330 t. céréales pour Bordeaux et Rouen.

SCENES DE LA RUE

A diverses reprises, nous avons signalé le danger que les fous faisaient courir aux enfants et même aux grandes personnes. C'est ainsi que l'un d'eux mercredi dernier, s'était armé de pierres qu'il lançait sur les passants. Appréhendé aussitôt, il fut mis hors d'état de nuire. Cela ne suffit pas. Il serait nécessaire que de pareils faits ne puissent se reproduire, dans l'intérêt général même. Cet innocent sera retenu quelques jours et relâché, les services compétents ne pouvant faire mieux et cela est déplorable. A quand la création d'hôpitaux permettant de donner un abri à ces pauvres diables.

La police a fait tout ce qu'elle a pu pour débarrasser les rues de chiens errants et des affiches rappelant certains arrêtés ont été placées aux bons endroits par la Municipalité. Pendant quelques jours, les toutous ont eu des muselières mais maintenant, ils recommencent à errer comme avant. Nous avons vu dernièrement un de nos concitoyens et non des moindres aux prises avec un de ces indésirables et s'en débarassant à grand peine. Le plateau a retrouvé ses hôtes. Il ne faut pas attendre que des Mazaganais soient mordus pour agir.

NAISSANCES

L'ami Luce, sergent-chef et membre actif de la 120e section des Sous-Officiers vient d'être l'heureux père d'un beau garçon. Nos sincères compliments aux parents.

Félicitations également à Monsieur Farache, l'exportateur d'œufs dont la famille vient de s'enrichir d'une fille ravissante.



PETITS MEFAITS

Abdessalham ben Ahmed s'en allait tranquillement, des piquets de clôture sous les bras, paraissant fraîchement arrachés, mais un agent de police trop curieux voulut en connaître la provenance et ce fut ainsi que l'indigène Abdessalham fut enfermé au cachot. Le pauvre diable ne jouit pas de toutes ses facultés, ce qui est pour lui une excuse.

Malveillance ou tentative. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des inconnus brisèrent une vitre de la porte du magasin de Mlle Aubert, coiffeuse, Place Brudo. Est-ce méchanceté, bêtise, maladresse ou mieux tentative de vol. Cela pourrait être. En tout cas, la place Brudo, la nuit, est actuellement le lieu de rendez-vous des gens peu recommandables. Déjà les mêmes individus — tout porte à le croire — ont essayé de brûler les tentes de la Librairie Barraud et de la Brasserie Dufour. Veilleurs, veillez !

MEKNÈS

REVUE DE LA SEMAINE

Le temps et l'agriculture

La pluie s'est enfin arrêtée et depuis mardi dernier nous avons le beau temps si attendu de tous. Les colons vont pouvoir enfin entreprendre leurs emblavures. Avec les nombreuses chutes d'eau et de neige qui sont tombées ces dernirs temps, les terrains sont détrempés et n'ont permis aucun travail à nos agriculteurs. Mais le beau temps semble persister et les travaux ne tarderont pas à commencer.

Chez l'indigène on a également noté un ralentissement des travaux à part sur les pentes de la région du nord, où on n'a pas hésité à ensemencer sous la pluie.

Les travaux de taille de la vigne se poursuivent activement.

Les excès du froid et des pluies n'ont pas été sans faire souffrir les maraîchers de la région.

Situation du bétail

On ne signale aucune maladie contagieuse dans la région. Mais l'abondance des pluies et de neige ont provoqué une mortalité importante surtout chez les jeunes animaux. On l'évalue à environ 10 % du cheptel dans les Beni M'Guild et les Aït Dgougou.

La vaccination antipiroplasmique du bétail importé par le Syndicat de l'Elevage a été pratiquée, mais de façon réduite.

Les cours pratiqués sur les marchés sont sensiblement les mêmes que ceux du mois dernier.

A la Commission Municipale

Les membres de la Commission se sont réunis au début de cette semaine sous la présidence du Pacha, assisté de M. Bouquet, Chef des Services Municipaux.

L'Association Syndicale des Propriétaires a émis un certain nombre de vœux qu'elle soumit à la Commission Municipale. Cette dernière a pris à ce sujet les décisions suivantes pour la question de la suppression du commerce au déballage : Marchands de tissus, nouveautés, bazar : 50 francs par jour. Colporteurs utilisant les véhicules, 125 francs par jour. Marchands ambulants, vendant dans articles de luxe et colporteurs vendant dans les chambres d'hôtel du marché à fermer l'après-midi est repoussé par la Commission ainsi que celui de ne pas autoriser les commerçants du marché à vendre autre chose que de l'alimentation et à ne se livrer à aucune transformation de matière. Une autre demande est également repoussée, c'est celle relative à l'adjudication publique des magasins mis en location du marché municipal.

Sur proposition de M. Bouquet, les locaux de l'ancienne prison civile seront bientôt transformés en asile pour les miséreux.

L'arrivée de l'Escadre du Général Vuillemin

Vendredi dernier, notre ville a reçu la visite des glorieux aviateurs composant l'escadre aérienne du Général Vuillemin. Une nombreuse foule s'est rendu au terrain d'aviation et a assisté à l'atterrissage des vingt-huit avions. Des nombreuses personnalités des villes voisines se sont également déplacées pour recevoir les courageux aviateurs. Le Résident Général est venu également de Rabat pour féliciter le Général Vuillemin et ses compagnons de leur magnifique randonnée.

A sa descente d'avion, le Général Vuillemin a été reçu par M. Ponsot qui lui a remis les insignes de l'Ordre du Mérite Militaire Chérifien.

A 13 heures, aviateurs et personnalités ont assisté à une diffa servie sur le champ même de l'aviation.

A 15 heures a commencé les visites du Résident Général aux différents organismes agricoles de la région. M. Ponsot s'est rendu d'abord à la Maison du Colon où il a été reçu par les membres de la Chambres d'Agriculture puis aux Docks-Silos. MM. Aucouturier et Zurita, l'ont reçu.

Après avoir visité les Caves Coopératives, le Résident Général, toujours accompagné des membres de la Chambre d'Agriculture et des colons de la région, s'est rendu ensuite dans toutes les fermes des environs.

LE BAL DES SOUS-OFFICIERS

La soirée donnée samedi dernier par la 101 Section des Sous-Officiers de notre ville a eu un très brillant succès. Elle a été donnée sous la présidence du Général Goudot, Commandant la Région. Toutes les autorités civiles et militaires y ont assisté.

A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ALLIANCE ISRAELITE

Les membres de cette association ont tenu cette semaine leur assemblée générale annuelle à l'Ecole de l'Alliance. Le compte rendu moral a été fait par le secrétaire qui a remercié l'ancien comité du travail accompli.

Les membres devant composer le bureau pour l'exercice 1934 ont été élus. Ce sont : MM. Prosper Cohen, Judah Amiel, Moïse Sebbag, Isaac Bannarosch, Jacob Berdugo, Pinhas Mrejen, Daniel Lerner, Daniel Tolédano et Mmes Lerner et Sebbag.

Les assistants ont élu à l'unanimité M. Joseph Berdugo comme Président pour le futur exercice.

LA VIE SPORTIVE

Foot-ball-Association

L'Association Sportive du Tanger-Fez de notre ville vient d'inscrire une nouvelle victoire à son actif. Elle a rencontré dimanche dernier l'équipe du Sporting-Club Tazi pour le Championnat du Nord et est sortie victorieuse de la rencontre par le score de 2 buts à 0.

Rugby

Les équipes de l'Union Sportive de Meknès devaient rencontrer dimanche dernier à Taza les équipes de cette ville pour le Championnat du Nord. Mais les nombreuses chutes d'eau de la semaine passée avaient détrempé le terrain et l'ont rendu impraticable. Pour cette raison les matches n'ont pu se jouer et ont été reportés à une autre date.

BOUJAD

PISTES ET ROUTES

La crue du 15 décembre a démoli le pont de l'oued Srou, gros affluent de la rive gauche de l'Oum-er-Rebia. Depuis ce jour, la route impériale est coupée et toutes communications entre Kénifra et Tadla sont interrompues.

Les dommages que les eaux ont causés au pont sont très sérieux et il ne faudra pas moins de quatre mois, paraît-il, pour que les réparations nécessaires soient effectuées.

Cet accident remet au premier plan la question, si souvent agitée, des relations entre le pays Zaïan et le Tadla.

Il est probable que l'ancienne piste, celle qui passe à Sidi Lamine soit utilisée en attendant que le pont soit remis en état. Il serait désirable que dès à présent, des travaux de réfection soient entrepris pour rendre cette piste praticable, même par temps de pluie.

Les transporteurs qui l'utilisent déjà depuis la rupture du pont du Srou prétendent qu'il serait facile de l'améliorer à peu de frais. Seuls par endroits, des rapiècements seraient nécessaires.

Non seulement la réouverture de cette piste permettrait d'assurer la continuité du « Tour du Maroc touristique », également interrompu par la rupture du pont, mais encore de ramener la distance Boujad-Kénifra à 93 km. alors qu'elle est de 126 km. par Kasbah-Tadla et la route.

Cette éventualité redonnerait à Boujad un peu du mouvement que notre centre a perdu depuis l'ouverture de la route impériale qui a fait délaisser aussitôt la piste Boujad-Sidi-Lamine-Kénifra jusqu'alors si fréquentée.

LE SOUK HEBDOMADAIRE

Le souk dernier, en progrès sur les précédents, fut pourtant faible. Le ramadan, le mauvais état des pistes pour la plupart encore impraticables, le froid sont autant de raisons qui expliquent la pauvreté du marché. Toujours beaucoup de légumes, quelques ovins et bovins, beaucoup de volaille et d'œufs, quelques charges de bois et quelques sacs de charbon que les acheteurs se disputèrent au prix fort. Voici les cours pratiqués :

Céréales. — Blé tararé, 65 fr. le quintal ; non tararé, 60 fr. ; l'orge tararée, 32 fr. ; non tararée, 27 fr. 50.

Légumes. — Choux, 3 fr. 50 pièce ; choux-fleurs, 2 fr. 50 et 3 fr. ; carottes : 0 fr. 50 le kg. ; navets, 0 fr. 25 le paquet ; radis, 0 fr. 25 le paquet ; poireaux, 0 fr. 50 le paquets ; pommes de terre : 0 fr. 60 le kg.

Fruits. — Pommes, 4 fr. le kg. ; poires, fr. 50 le kg. ; bananes, 4 fr. le kg. ; mandarines, 3 fr. 50 la douzaine ; oranges, 3 fr. la douz. ; citrons, 0 fr. 50 pièce.

Œufs : 3 fr. la douz. ; volailles : chapons, 8 et 9 fr. pièce ; poules du pays, de 4 à 6 fr. 50.

Bétail. — Bœufs, 350 fr. ; vaches, de 300 à 375 fr. ; moutons, de 80 à 100 fr. ; chèvres, 45 fr. ; ânes, 180 fr. ; chevaux, 380 et 400 fr. ; mulets, 650 fr. ; chameaux, de 600 à 700 fr.

Laine propre : 8 fr. le kg. ; laine sale, 5,50 ; poil de chèvre, 6 fr.

Bois de chauffage, 12 fr. 50 la charge d'âne ; bois de construction, 20 fr. le madrier de cèdre ; charbon : 0 fr. 75 le kg.

KASBAH-TADLA

FAITS JOURNALIERS

Encore des divagations d'animaux

Malgré les procès-verbaux dressés à chaque instant à l'encontre des propriétaires de troupeaux ou des bergers chargés de les garder, il ne peut se passer un jour sans que les mêmes faits se renouvellent, aussi nos représentants de l'autorité se sont-ils vus dans l'obligation de verbaliser contre Si Ahmed ben Moulloud qui laissait errer un troupeau de dix moutons, sur la route de Beni-Mellal, et, un autre contre Maati ben Kebir, qui lui, en faisait promener douze sur la même route.

CONTREBANDE DE KIF

Abdallah ben Mohamed, aime fumer le kif, mais il préfère en passer en fraude pour le vendre à ses coreligionnaires. Surpris dans un café maure en train de négocier cette drogue, il s'est vu dans l'obligation de cesser son commerce et ensuite de transiger avec la Régie.

DEGATS CAUSES PAR LES PLUIES

A Kebbaha, à proximité de Tadla, un affaissement de terrain, causé par l'infiltration des eaux de pluies, a dans un tunnel en construction sur le parcours du canal de dérivation du barrage de Kasbah-Tadla, occasionné plusieurs accidents.

Des indigènes travaillant dans ce tunnel ont été surpris par cet éboulement et l'on a relevé un indigène mort et un blessé.

KHOURIBGA

CHEZ LES COLS BLEUS

Voici de quelle façon a été composé le bureau de cette sympathique association pour l'année 1934 :

Président : M. Baëlen.
Vice-Présidents : MM. Porta et Larroque.
Secrétaire : M. Gorrias.
Trésorier : M. Evangelista.
Assesseurs : MM. Allainé M., Mogica T., Castellanos B. ; Allègre.

CERCLE DES EMPLOYES DE KOURIBGA PROGRAMME DU 3 JANVIER AU 7

Rien que des mensonges, grand film avec Marguerite Moreno et Robert Burnier.
Un peu de jazz, orchestre.
La doublure, sketch.
Betty Hawaïenne, dessin animé.
Actualités Paramount.

L'HIVER EST DUR

Il l'est pour à peu près tous ; mais il est impitoyable pour les centaines de malheureux — des êtres humains comme nous — qui n'ont pour tout abri, par ces temps « de froidure et de pluie », que le chaume, — le linge en haillons ou le vieux bidon de pétrole.

Et cependant : Mektoub !

Que pensent de cela ceux dont la ligne de leur voiture n'est plus à leur goût, ou celles à qui le bon vieux papa Noël a apporté une montre-bracelet au lieu de l'émeraude convoitée ?

EMBELLISSEMENTS

Nous avons pu admirer, pendant la messe de Noël, un lustre d'une parfaite conception artistique et qui orne — depuis fort peu de temps sans doute — l'intérieur de notre église.

Nous en complimentons les ouvriers.

LE CINEMA DU CERCLE

Définitivement mis au point l'appareil sonore et parlant de notre salle des fêtes procure aux habitants de notre centre d'inoubliables soirées que le chauffage de la salle (actuellement à l'étude) rendra plus attrayantes encore, si l'on peut dire.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL FRANÇAIS DE L'O.C.P.

Travail en série (en attendant l'achèvement de l'installation de la chaîne).

Deux superbes garçons viennent d'être fabriqués (de toutes pièces) l'un chez notre camarade Trova, l'autre chez notre camarade Ortéga.

Nous sommes heureux de féliciter les auteurs de ce superbe résultat et adressons aux gracieuses mamans nos vœux de prompt rétablissement.

⁂

Notre camarade Moulet vient de quitter définitivement notre Centre pour rejoindre son nouveau poste à Toulouse.

Si nous regrettons le départ du bon et excellent camarade, nous sommes heureux de savoir que sur les bords de la Garonne sa situation sera bien meilleure et plus agréable que celle d'ici.

Nous adressons au camarade Moulet et à sa famille nos souhaits les plus cordiaux.

AGADIR

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort à Ber-Rechid du fils aîné de M. Rockchi, Administrateur Econome de l'Hôpital de notre ville.

Nous présentons à ce très aimable et très courtois fonctionnaire ainsi qu'à Madame Rockchi nos plus sincères condoléances.

Le Cadi d'Agadir Si Hamed el Khesouani est mort après une très courte maladie, nous présentons nos condoléances à sa famille.

PROMOTIONS

Le lieutenant Junka, de l'Etat-Major, vient d'être promu au grade de capitaine. Vieille figure d'Agadir, le lieutenant Janka a su dans ses délicates fonctions s'attirer l'unanime sympathie de la population qui se réjouit de sa promotion méritée. Nous lui présentons nos plus vifs compliments.

M. Thomasset, lieutenant de réserve, négociant aimable et très estimé de notre ville, vient d'être promu au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Lorsque nous avons signalé, il y a quelque temps déjà, la nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur du Lieutenant-aviateur de Mac-Mahon, nous avons omis de dire qu'en même temps que cette récompense payée de sa bravoure, ce brillant officier avait été promu au grade de capitaine.

Nous lui adressons tardivement mais très sincèrement nos plus vives félicitations.

DEPART

Le sous-lieutenant aviateur Pardaillan, nouvellement promu ainsi que nous l'avons annoncé, nous quitte pour rejoindre un centre d'instruction en France.

Ce très aimable officier laissera à Agadir de très nombreux regrets, car il a su ainsi que sa charmante femme s'attirer de très nombreuses sympathies que ce départ chagrinent. Nous leur présentons à tous deux, nos meilleurs vœux et souhaitons qu'ils nous reviennent un jour.

BAL DE LA CROIX ROUGE

Le Bal de l'A.D.F. qui n'a pu avoir lieu à la date prévue antérieurement est reportée au samedi soir 13 janvier 1934.

Cette soirée étant organisée par le Comité de la Croix Rouge d'Agadir au profit des troupes de l'avant et des militaires hospitalisés, nul doute que la population d'Agadir et des environs ne se rende en foule à l'Hôtel Marhaba dont les salons brillamment illuminés verront tournoyer jusqu'à l'aube, au rythme harmonieux d'un orchestre de choix, les couples élégants des fervents disciples de Terpsychore.

L'attrait de ce bal sera corsé par une vente d'enveloppes surprises dotées de lots aussi variés que nombreux et dont le principal consiste en

UN VOYAGE AUX ILES CANARIES

offert par la Compagnie Paquet.

Les cartes d'entrée dont le prix a été fixé à la modique somme de dix francs sont en vente chez MM. Ré, Lasselin et Thomasset, ainsi qu'à l'hôtel Marhaba.

Les spectacles à Marrakech

FES

PETITE CHRONIQUE HEBDOMADAIRE DE LA VIE FASIE

APRES LES CRUES

Les crues du Sebou, de l'Innaouen, du Leben et de l'Ouergha ont fourni à l'actualité en cette dernière quinzaine, un aliment que nous, journalistes, nous n'avions pas recherchée...

Des événements de cette nature entraînent trop de ruines, de froid et de faim, pour que nous ne les déplorions pas avec les colons, et surtout avec les fellahs auxquels on ne pense pas assez et qui sont en cette époque si misérables et si nus...

Le Sebou et ses affluents sont rentrés dans leur lit, le Gharb commence à s'assécher, mais songe-t-on suffisamment à ce qu'eut été le désastre si la crue de l'Ouergha s'étant conjuguée dans l'apport des torrents saisonniers du Riff, avec la crue du Sebou et l'afflux des eaux du Moyen Atlas : des millions de mètres cubes déversés en une sombre et pluvieuse nuit dans la basse plaine océanique.

Si nous sommes passés au travers, ce n'est pas parce que l'Ouergha n'a pas été en crue, ce n'est pas parce que le Sebou et son gros affluent l'Innaouen (grossi du Leben) n'a pas été en crue, non ; tous deux ont eu leur crue, mais pas en même temps...

Celle de l'Ouergha était écoulée lorsque survint celle de l'Innaouen, ainsi à 24 heures près, le Gharb a été sauvé d'un désastre complet.

Mais pouvons-nous compter toujours sur une chance aussi fortuite ? rien ne nous le garantit.

Dans ces conditions il faut absolument revenir aux vieux projets des barrages de l'Ouergha et du Sebou.

Si on ne peut pas les faire tous les deux en cette époque de resserrement, qu'on en fasse au moins un.

On sait que les deux auraient leurs impenses récupérées dans l'avenir par la valorisation des vallées rendues irrigables.

Certes le projet du barrage du Sebou est quelque chose d'effrayant comme dépense, rappelons-nous que les études du projet dit de « Melaïna » (près de Karia des Chéragas) faites par M. l'Ingénieur Weckel, étaient chiffrées à 600 millions, et qu'elles exigeraient un emprunt.

Le Sebou aurait accumulé un lac de 30 kilomètres de long ! Le barrage très haut, et dans la formule du barrage de Columbia (U.S.A.), aurait été un barrage de terre colmatée par son poids et sa nature argileuse au contact de l'eau.

On nous dit par contre, car tout ce qui précède est bien peu engageant pour nos bourses plates, on nous dit que des dizaines et des dizaines de milliers d'hectares auraient été ainsi rendus irrigables dans la région du Haut Gharb.

Le barrage de l'Ouergha, près de Fès el Bali-Tafrant, serait beaucoup plus modeste, et ainsi probablement son éventualité serait plus immédiate ; il s'agit dans une vallée d'abord plus étroite, d'un lit d'oued beaucoup plus affouillé, j'ai oublié les chiffres envisagés dans les projets qui datent du reste de quatre ou cinq ans, mais ils sont dans le domaine des possibilités.

Il nous appartient en tous cas d'y penser de nouveau, car s'il s'est écoulé six ans entre les deux inondations : 1927 et 1933, rien ne nous dit que nous n'ayions pas à être surpris à l'avenir dans un laps de temps plus court, et nous avons désormais la leçon positive donnée par le barrage du Beht.

LES PONTS

Avant le programme de barrages, ayons au moins tout de suite un programme de ponts : les ponts du Génie, malgré leur jeune âge relatif n'ont pas tenu sous la poussée des oueds déchaînés : il a fallu déménager en hâte le pont en bois de Tafrant sur l'Ouergha, ce qui est désastreux au point de vue politique et nous l'avons déjà dit ici même.

Les ponts de Bab Merzouka, sur l'Innaouen (route de Fez-Taza) et de Sidi Abdallah, ont été rompus...

Il est déplorable de penser qu'avec l'emprunt de un milliard et demi nous n'ayions pas eu un véritable programme d'aménagement « géographique », et que tout cet argent va être semé au vent, sans apporter d'autres améliorations que celles purement administratives ayant trait aux logements, appointements et autres impenses somptuaires bien dignes d'une administration totalement égocentriste.

M. KAMM.

MOGADOR

TENNIS-CLUB

Dimanche dernier, sur le court de tennis, a eu lieu la compétition inter-club de la coupe de Preux. Les hommes seuls pouvant y prendre part à cette compétition, il y eut huit inscrits. La lutte fut des plus chaudes, finalement la coupe échut à M. Scheidhauer, qui battit en finale M. Montéguï 6-4, 6-3.

Cette coupe était détenue l'an dernier par M. Chéreau ; elle se joue annuellement et sera définitivement acquise par le joueur qui l'aura gagnée pendant trois années consécutives.

NAISSANCES

Dans la nuit de dimanche à lundi, Mme et M. Dameiseau, instituteur à l'Ecole Indigène, ont eu leur petit Noël en la personne de leur fils Jean, qui est venu au monde à cette date précise.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur pour le nouveau-né.



Le Petit Marocain Sportif



LES GRANDES MANIFESTATIONS INTERNATIONALES DE FOOTBALL

Admira de Vienne contre U.S.M., cet après-midi, au Stade Philip

Racing contre A.S.P.T.T. Coupe de l'Afrique du Nord en lever de rideau

L'Admira, en battant hier le Stade Marocain par 9 buts à 0, a fait une très grosse impression

Facile victoire du Victoria Zizkow sur une entente casablancaise

Le temps ayant bien voulu se remettre au beau, c'est devant une foule de spectateurs que se sont disputées les deux parties qui mettaient en présence le Victoria Zizkow et une entente casablancaise d'une part, et, d'autre part, l'Admira de Vienne et le Stade Marocain.

Le public se retira enchanté du spectacle qui lui fut offert. On le serait d'ailleurs à moins, et même quelque peu émerveillé de la technique des visiteurs qui firent une énorme impression !

Deux gros scores ont été réalisés, l'un de six à zéro, l'autre de neuf à zéro. Ces chiffres sont éloquents et cependant, l'un des résultats, celui de l'Admira, est sans doute un peu lourd pour le Stade Marocain qui, sur sa partie d'hier, ne méritait pas une aussi sévère défaite.

Le Stade Marocain, dominé dans toutes les lignes eut le mérite d'ouvrir constamment le jeu. Les verts rbatis voulaient faire un beau match, sans tenir aucun compte du résultat. Ils y réussirent en partie dans ce sens que le jeu fut toujours clair, et plaisant à suivre ; ils permirent ainsi au public casablancais d'admirer le jeu très spectaculaire des champions d'Autriche.

Malheureusement, tout ne fonctionna pas très bien dans la mécanique stadiste. Les rbatis ne pouvaient évidemment prétendre vaincre mais ils ne pensaient pas cependant être obligés de concéder neuf buts. La cause d'une aussi grosse défaite est, disons-le en majeure partie, imputable à Desseaux qui est responsable de trois buts. Habituellement le portier stadiste fait mieux, beaucoup mieux même. Se laissa-t-il impressionner ou le premier but qu'il rentra lui-même l'influença-t-il à ce point qu'il en perdit une partie de ses moyens ? C'est probable mais le pauvre garçon était navré tout le premier d'une pareille mésaventure. Cependant on doit reconnaître qu'il eut également des superbes arrêts ; il stoppa, à la stupeur de tous, des balles que la galerie voyait déjà dedans et, ma foi, ceci compense celà.

Ceci dit, félicitons le Stade de sa courageuse exhibition car, être battu par de tels adversaires, n'est pas un déshonneur. Les verts rbatis ne ratèrent jamais une occasion d'attaquer. Avec un peu de chance, peut-être auraient-ils réussi à marquer. Le public, d'ailleurs, attendait le but. Chauffé à blanc par cette magnifique exhibition des joueurs de l'Admira, on sentait qu'il vibrait aux moindres phases de jeu, on sentait enfin qu'il eut frénétiquement applaudi si Cacherou, par exemple, avait marqué comme chacun l'espérait et comme le petit ailier droit du Stade en donnait l'impression. Mais il ne put y parvenir. Excès de nervosité peut-être mais, d'autre part, l'Admira a un goal véritablement de tout repos. S'il eut deux ou trois situations difficiles il s'en sortit avec un tel brio et servit ses demis avec une telle adresse et un tel à propos qu'il récolta des applaudissements parfaitement mérités.

Un pénalty, en faveur du Stade fut raté envoyé par le poteau. Ce fut dommage mais ne le regrettons pas trop car nous sommes persuadés qu'un but acquis normalement, à la suite d'une phase de jeu, eut été mieux accueilli du public.

Que dire des joueurs de l'Admira. Ils ont tant de qualités que s'il nous fallait les développer et étudier leur jeu à fond, une colonne n'y suffirait point.

Cependant, pour ceux qui ne purent assister à cette partie, disons que les champions d'Autriche jonglèrent littéralement avec la balle.

Leurs passes en demi-volée et surtout à ras de terre furent merveilleuses de précision ; maîtres du terrain ; ils affichèrent une technique vraiment supérieure qui arracha des « Oh ! » d'enthousiasme à la galerie. La rapidité de conception de leur jeu en fait des adversaires redoutables. Cependant, on peut s'étonner que ces joueurs, d'une telle précisions mathématique entre les deux dix huit mètres aient raté de belles occasions de marquer, soit que leurs shoots soient passés au-dessus, soit qu'ils aient filé à côté. On ne comprend donc plus, à moins que les Autrichiens, en prévision du match d'aujourd'hui aient voulu tromper la galerie, ce qui est possible.

Quoiqu'il en soit, les joueurs de l'Admira nous ont donné une si belle leçon de foot-ball que nous ne pouvons que les remercier, les féliciter et, s'il est possible leur demander de faire mieux encore contre l'USM.

Si l'Admira nous a émerveillé par son foot-ball vraiment supérieur, il ne faut pas oublier également l'exhibition du Viktoria Zizkow. Les tchèques ne possèdent peut-être pas au même degré que les Autrichiens cette rapidité d'exécution qui fait de ceux-ci des adversaires si redoutables. Mais leur technique n'a pas grand chose à envier aux grandes équipes continentales et leur démonstration en face de l'Entente Casablancaise laissera dans l'esprit des spectateurs le souvenir le plus flatteur. Ce fut pour nos joueurs une excellente leçon dont il faut espérer qu'ils



SCHALL
inter-gauche d'Admira
et de l'équipe nationale d'Autriche

tireront le plus grand profit pour eux-mêmes d'abord et, par là même, pour le perfectionnement du foot-ball marocain.

Les tribunes et les touches sont déjà bien garnies lorsque commence le premier match. Un temps superbe, un terrain excellent, ameublé par les pluies de ces derniers jours, tout concourt à la réussite de la journée.

La partie débute, les Tchèques ont le coup d'envoi. Quelques combinaisons très agréables et fort bien menées donnent d'entrée un aperçu de la valeur des joueurs au maillot rayé rouge et blanc. Cinq minutes se sont à peine écoulées que l'avant-centre marque un premier but, sur centre de la droite.

La remise en jeu est illustrée par un superbe shoot de Janin que le goal bloque parfaitement. Puis le Viktoria confectionne une série de passes qui l'amène devant les bois de l'Entente. L'avant-centre passe de la tête à l'inter-gauche qui place avec sûreté un joli tir :

Viktoria : 2 buts.

Les Tchèques pressent longuement l'Entente sur ses buts, qui concèdent de nombreux corners, sans résultats. Puis les Casablancais desserrent l'étreinte et effectuent deux descentes rapides qui échouent sur le goal adverse. Gonzalès a, par la suite, l'occasion de se distinguer sur un tir superbe de l'avant-centre tchèque.

Un corner est concédé au Viktoria. Mais un arrière blanc charge irrégulièrement un adversaire, ce qui vaut un pénalty qui est transformé :

Viktoria : 3 buts.

Le jeu est tout à l'avantage des Tchèques qui combinent agréablement, et l'Entente s'efforce à lui donner une bonne réplique, ce à quoi elle parvient à force de cran et d'énergie.

La mi-temps voit la marque inchangée.

Deuxième mi-temps

L'Entente engage. Les visiteurs obtiennent un coup franc et descendent vers les bois de Gonzalès junior. La balle file dans le trou et un arrière blanc n'a que le temps d'envoyer en corner. Sur celui-ci, un Tchèque place un bolide que le poteau renvoie.

Suit une combinaison de l'aile gauche locale, mais le centre est bloqué par le goal. Et immédiatement, les visiteurs contr'attaquent par la droite. Le ballon, shooté durement et avec effet, rebondit sur Gonzalès qui le laisse filer entre ses mains.

Viktoria : 4 buts.

La remise en jeu est à peine commencée que voici de nouveau une descente du Viktoria. Lombardi dégage mal. La balle est contrôlée aussitôt par le centre qui marque d'un beau shoot :

Viktoria : 5 buts.

On note quelques réactions de l'Entente. Puis, de nouveau, les Tchèques, en passes courtes et précises reviennent vers les bois des locaux. Leur jeu est admirable de clarté et de netteté, et aussi bien dans le jeu à terre que dans celui de demi-volée ou aérien leur technique très poussée leur permet de marquer un avantage considérable sur leurs adversaires qui sont obligés de se dépenser constamment pour endiguer leurs attaques. Ces derniers, cependant, essaient de prendre en défaut la défense tchèque. Une descente par l'aile droite se dessine ; mais elle est malheureusement annihilée par l'ailier qui temporise trop. Le demi-centre du Viktoria, qui fournit d'ailleurs un très beau match, ouvre long sur son ailier gauche. Un match de vitesse entre celui-ci et Togna s'engage alors. Mais Togna charge dangereusement son adversaire dans la surface de réparation et pour la deuxième fois, l'entente se voit gratifiée d'un pénalty qui est encore transformé :

Viktoria : 6 buts.

L'Entente ne se décourage cependant pas. Mais, malgré tous ses efforts, elle ne parvient pas à franchir le rideau de la défense tchèque dont l'aile gauche est encore mise en mouvement sur une longue ouverture. La balle arrive à l'inter qui shoote fortement sur la barre.

Quelques instants après, la fin est sifflée par M. Valéro qui arbitra consciencieusement cette première partie.

Le match Admira-Stade Marocain

Les deux équipes sont très applaudies à leur entrée sur le terrain. Elles prennent aussitôt position et l'Admira donne le coup d'envoi. Le Stade intercepte et descend. Coup franc contre l'Admira. Alarcon sert son aile gauche. Une belle série de passes entre les deux stadistes les amène dans les dix-huit mètres autrichiens. Alarcon tente le but et le rate de peu.

Le Stade donne à fond. Une nouvelle descente de l'aile droite sur laquelle Alarcon contraint un arrière viennois à mettre en corner. Mais l'Admira a vite fait de remettre toute chose en ordre ! Et l'on note alors une splendide phase de jeu où les passes sont exécutées à toute allure, sans qu'un seul joueur cesse d'exercer un contrôle parfait sur la balle. Tout cela se termine par un shoot en force de l'avant-centre, que Desseaux bloque superbement. Le goal stadiste récidive d'ailleurs quelques secondes après.

HOMBERGER
capitaine et demi-centre d'Admira
(international)

Malheureusement, et sur une nouvelle offensive des attaquants autrichiens, Desseaux commet une faute colossale. Est-ce la présence du centre-avant de l'Admira qui lui fit perdre son sang-froid ? Toujours est-il qu'en voulant repousser des deux poings un centre de l'ailier droit, il dévie la balle qui pénètre aussitôt dans ses filets :

Admira : 1 but.

La pression de l'Admira se fait dès lors plus nette. Et à deux reprises, le score manque de peu de s'aggraver en conséquence de superbes combinaisons où l'on peut admirer la maîtrise inégalable des athlètes visiteurs. On se demande alors ce qu'il faut le plus admirer dans cette équipe : de la finesse de touche des joueurs, de leur contrôle parfait du ballon, de leur précision dans leurs passes qui, inévitablement, trouvent toujours l'homme démarqué, ou de leur jeu de tête dans lequel ils sont vraiment remarquables. Et le public se demande alors par combien de buts se soldera cette partie où, malgré tout son cran et son courage, le Stade a toutes les peines du monde à faire figure honorable. Les R'batis réagissent cependant et tentent quelques attaques par les ailes.

L'Admira met fin à ces velléités et, à la suite d'une série de passes, se présente devant Desseaux. Un shoot formidable part, que Desseaux ne peut bloquer qu'imparfaitement. La sphère de cuir est reprise par Shall, mais Détrée, qui s'est replié, sauve in-extrémis, et Desseaux peut enfin capter la balle.

Quelques instants après, l'arrière droit autrichien, sur un long renvoi, met son avant-centre en position de shoot. Celui-ci part instantanément. Desseaux bloque mal, laisse échapper le ballon qui roule en but :

Admira : 2 buts.

Remise en jeu. Alarcon sert dans le trou, mais trop long. Le goal viennois dégage. De nouveau, Alarcon ouvre sur Kulmann. Les deux stadistes se repassent la balle, et finalement, l'ailier tente sa chance et rate le but de très peu. Les Autrichiens affirment leur contrôle et mènent la partie à leur guise. Shall ouvre sur la droite qui centre en demi-volée. La balle est manquée par les défenseurs r'batis et Vogl a tout le temps d'ajuster son shoot qui laisse Desseaux impuissant :

Admira : 3 buts.

Peu de temps après, Vogl place encore un shoot qui frôle la barre. Ce n'est que partie remise et le jeu académique des Viennois les ramènent de façon implacable devant Desseaux. Shall feinte admirablement et foudroie le goal stadiste qui n'en peut mais !

Admira : 4 buts.

Les rbatis heureusement ne se démoralisent pas et. coup sur coup, poussent deux coups de boutoirs. Cacherou, bien placé, met au-dessus.

Quelques phases de jeu au centre du terrain où l'on a tout loisir pour admirer la virtuosité des visiteurs. L'ailier droit place un centre, qui est manqué par Desseaux. La balle lui rebondit sur les bras et de là en direction des buts. On croit le but acquis, lorsqu'un dégagement acrobatique de Rouyer sauve la situation. Il était temps !...

DEUXIEME MI-TEMPS

Le Stade engage. Le jeu s'égalise un moment. Cacherou est servi mais perd l'occasion en ne tentant pas sa chance. Un instant plus tard. deux belles feintes de l'avant-centre et de l'inter-viennois mettent l'ailier gauche en possession de la balle dans d'excellentes conditions. Mais Vogl n'en profite pas et tire à côté.

Suit alors une superbe phase de jeu. Desseaux, après s'être attiré les applaudissements de la galerie en effectuant un magnifique arrêt sur un shoot de Shall, sert son attaque qui descend en vitesse. Cacherou place un dur « paquet » que Zœhrer dévie en corner. Cacherou récidive un moment après. Mais le goal viennois pare avec maestria. Pour la troisième fois l'aile droite stadiste est encore en action. Le petit ailier vert centre légèrement en retrait. Alarcon se précipite mais un arrière commet une faute de main. C'est le pénalty... que Barnier envoie sur le poteau. Le but est manqué au grand désappointement du Stade qui doit, au contraire, encaisser un cinquième but, œuvre de Vogl.

Admira : 5 buts.

Deux minutes après, un cafouillage se produit devant les buts de Desseaux, qui y met fin en bloquant un joli shoot.

L'Admira domine toujours et les verts rbatis voyagent dans tous les coins du terrain à la poursuite d'une belle insaisissable. Vogl s'empare du ballon, à la touche ,et sert Shall dont le shoot surprend Desseaux à contre-pied.

Admira : 6 buts.

Quelques minutes se sont à peine écoulées que le brillant inter viennois dribble Rouyer et glisse le ballon vers la droite où il est aussitôt repris et expédié dans les filtes.

Admira : 7 buts.

La supériorité de l'Admira est maintenant totale et la défense verte est sur les dents. Les arrières, aidés des demis, déblaient le terrain avec toute l'énergie dont ils sont capables. Cela n'empêchera pas l'inter-droit autrichien d'abord, puis Vogl ensuite de marquer les huitième et neuvième but dont l'un au moins eût pu être paré par Desseaux,

Finalement l'Admira bat le Stade Marocain par 9 buts à zéro. M. Théo qui arbitra la partie s'acquitta heureusement de sa tâche.

LE GALA D'AUJOURD'HUI AU PHILIP

Comme cadeau de Premier de l'An, les organisateurs ont gâté les sportifs

La première rencontre opposera l'A.S.P.T.T. de Casa et le Racing-Club du Maroc, en match comptant pour la qualification à la Coupe de l'Afrique du Nord. On se souvient que, il y a une quinzaine de jours, les deux clubs firent match nul ; les P.T.T. qui menaient par deux buts à zéro au repos, s'étant laissé remonter aux cours de la deuxième mi-temps. Qui des deux l'emportera cette fois ?

Les P.T.T. voudraient bien avoir l'honneur de représenter « un tiers » du football marocain dans la grande compétition nord-africaine. Mais les hommes de Gastous, qui sont animés du même désir, mettront aussi dans la balance tout le poids de leurs qualités légendaires pour la faire pencher en leur faveur.

En somme un match serré en perspective et passionnant comme il est d'usage pour ce genre de rencontres, sera le prélude de la grande partie tant attendue.

Admira-U.S.M.

Les dernières rumeurs du match de Coupe de l'Afrique du Nord seront à peine éteintes, que l'Admira de Vienne et l'U.S.M. prendront possession du terrain.

Cette rencontre, venant après celle de Ujpest-USM, est attendue avec une grande impatience par le public, impatience qui s'est d'ailleurs accrue à la suite du magnifique résultat obtenu hier par les joueurs de l'Admira.

Ceux-ci ont disposé avec une telle facilité du Stade Marocain qu'on est en droit de se demander quelle sera la tenue de l'équipe des Champions du Maroc ? A notre avis, après la magnifique performance des coqs usémistes devant les champions de Hongrie, on peut leur faire confiance. Ils sauront, comme en toutes circonstances, représenter dignement le football marocain.

Détails d'organisation

AUX MEMBRES DE L'U.S.M.

Le comité de l'U.S.M. porte à la connaissance de ses membres actifs et honoraires qu'ils auront accès au stade, lundi, à demi-tarif, sur présentation de leur carte.

L'ENTREE DES OFFICIELS

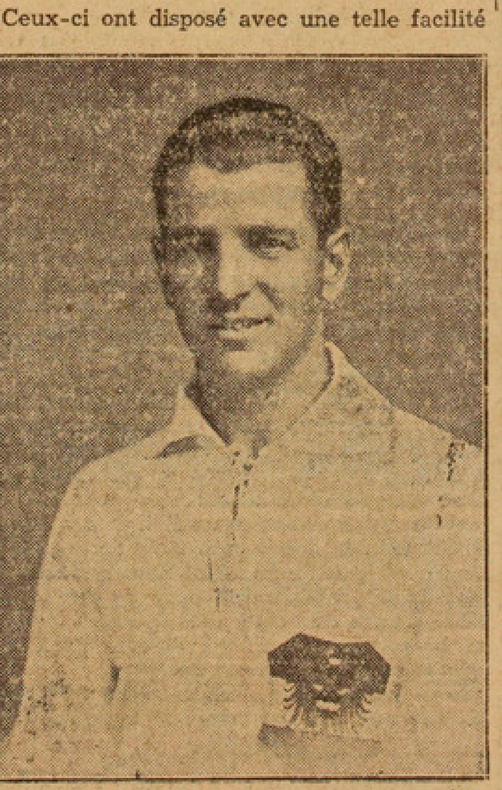
Le comité de l'U.S.M. porte à la connaissance du public que, seules, les cartes d'officiels auront accès au stade. Tout autre genre de cartes sera impitoyablement refusé par les contrôleurs.

Les officiels auront accès au stade par l'ancienne entrée des courts de tennis, à gauche de la grande porte donnant accès aux tribunes.

LE PRIX DES PLACES

Désireux de satisfaire tous les sportifs marocains, le comité de l'U.S.M., malgré les gros frais engagés par la venue des deux équipes étrangères, a apporté une rectification au prix des places :

Pelouses : 10 francs.
Tribune de côté couverte: 15 francs ;
Grande tribune couverte : 20 francs.



Les frères VOGL, ailiers droits et gauche d'Admira

A RABAT

L'Olympique et la sélection de Catalogne font match nul, 2 à 2

Les « pros » espagnols ont déçu le public r'bati. Ils firent en effet match nul avec les olympiens, après avoir égalisé à la marque, sur pénalty au cours du second times.

CHAMPIONNAT DE PREMIERE DIVISION

A Rabat

Salé bat U.A.P.L. par 1 but à 0.

A Casablanca

I.C.M. bat U.S.C.M. par 3 buts à 1.

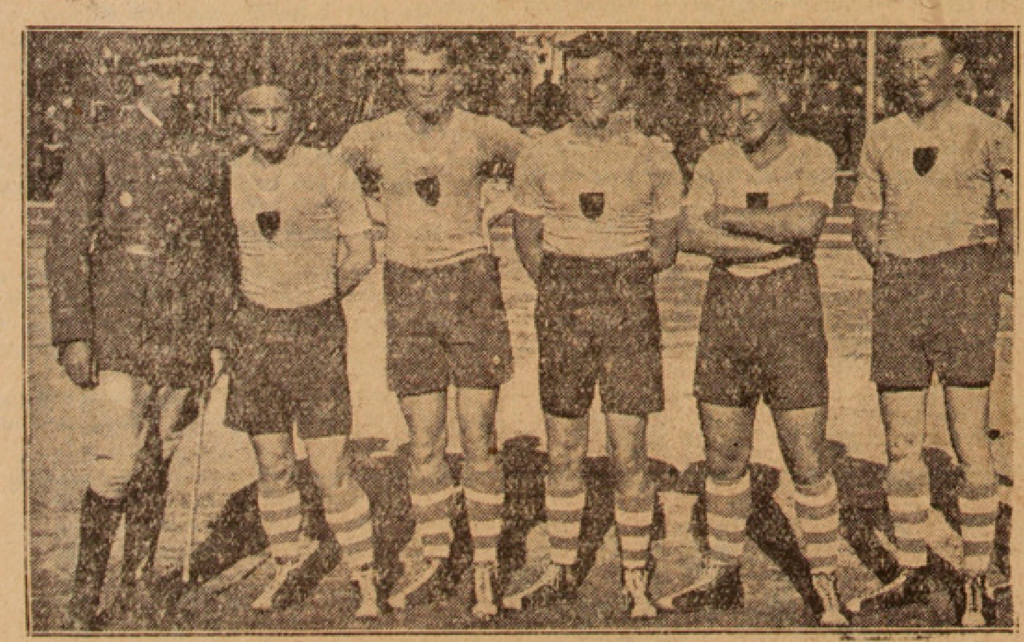
HOCKEY

Hier au stade Albert
R.U.C. bat U.S.M. par 3 à 1

Les derniers venus au hockey, le R.U.C., a certainement voulu nous étonner, hier, en battant l'U.S.M. par 3 à 1. Il y a d'ailleurs parfaitement réussi, après une partie correcte des deux côtés et plaisante à suivre.

Mais, nous sommes persuadés que l'U.S.M. ne restera pas sur cette défaite et le match revanche s'annonce comme devant être très disputé.

Les champions militaires de la subdivision de Casablanca



6e R.T.S., champion de basket-ball



37e d'aviation, champion de football



1er zouaves, champion de rugby



Le Petit Marocain Sportif



NOUVEL AN

A ses lecteurs, aux sportifs, aux dirigeants de club, aux joueurs, managers, officiels, aux pratiquants de tous les sports de toutes catégories, le « Petit Marocain Sportif » adresse ses meilleurs vœux de santé, de complète réussite et de succès pour l'année 1934.

JEUDI, 4 JANVIER « A SPORTING »

GALA DES CHAMPIONS

Trois champions de boxe du Maroc et trois champions de lutte, dont deux de France, seront aux prises

Trois jours seulement nous séparent de la magnifique réunion organisée à Sporting, jeudi. Comme les précédentes, elle est assurée d'obtenir un gros succès.

L'intérêt de cette soirée ne sera-t-il pas d'ailleurs accru par la présence sur le ring de trois champions du Maroc de boxe et, en lutte, de deux champions de France et d'un champion de Tunisie.

Avec la participation des meilleurs boxeurs et lutteurs de Casa et de Meknès, c'est donc à un véritable gala que sont conviés les sportifs casablancais.

PROGRAMME DE LA REUNION

Grand combat en 8 rounds de 3 minutes (welter) : Tarzan (champion du Maroc) contre Ben Haissa.

Grand combat en 10 rounds de deux minutes (poids welter): Abderrahman (champion du Maroc) contre Abdesselam (Boxing-de Meknès).

Grand combat en huit rounds de 3 minutes (poids plume) : Pérez III (champion du Maroc) contre Hassan (Boxing de Meknès).

Combat en 6 rounds de 3 minutes (poids plume): Abderrahman II contre Sauna.

Grand combat en 2 manches de 10 minutes (lutte libre): Crétois (83 kilos, champion de France 1931) contre Bélicha (80 kilos, champion de Tunisie).

Grand combat en 2 manches de 10 minutes (catch an catch can): Souriau (74 kilos, champion de France, finaliste olympique) contre Robert.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE LA CHAOUIA
O.C.K. (1) bat A.G.M. (1) par 41 à 29

Khouribga dont les progrès se manifestent à chaque match, bat l'A.G.M. après une partie ardemment disputée. La mi-temps les montraient déjà vainqueurs probables avec 16 points contre 12 à l'A.G.M. Artières se montre bon distributeur de jeu et Pascal excellent marqueur de paniers, particulièrement dans la seconde partie du jeu. La fin consacre la valeur des Khouribganais. Excellente tenue de l'équipe de l'A.G.M. qui comprenait : Boré, Hayat, Escaudemaison, Despeaux et Van de Putte. Celle de Khouribga était composée de Mattéi, Artières, Pascal pour la ligne d'Avants : Baaz et Castellanos pour la ligne d'arrières.

Le match des équipes réserves joué sur un terrain glissant en donna pas ce qu'il promettait. Néanmoins l'A.G.M. (r.) termine sur le score de 14 contre 5 à celle de l'O.C.K. (r.).

En l'absence de l'arbitre désigné officiellement, Monsieur Artières de l'O.C.K. arbitra très sportivement le match des équipes réserves, celui des équipes premières fut dirigé par un basketteur Avangardiste Ajoutons que la marque et le chronométrage furent assurés par deux sportifs bénévoles.

RUGBY

HIER, AU STADE ALBERT

En matches amicaux, R.U.C. (1) bat C.O.C. (1) par 61 à 0 et R.U.C. (2) bat C.O.C. (2) par 6 à 3

Le R.U.C. a totalisé hier en face du C.O.C. où manquait Ahmet et on l'on notait la rentrée de Sirvent et Céreze. Le score, qui se passe de longs commentaires, prouve la belle valeur du quinze universitaire, qui joua constamment à la main. Le C.O.C. chercha bien à s'opposer à cette avalanche de points mais il ne put y parvenir malgré une courageuse partie.

A noter que les points furent marqués de la façon suivante : 13 essais, un drop-goal, 19 buts. Palle, qui s'avéra en la circonstance un excellent botteur, transforma à lui seul neuf esasis sur onze qu'il tenta.

A SAFI

Championnat du Sud

U.S.S. (1) bat C.A.S. Mogador, 5 à 0
U.S.S. (2) bat C.A.S. Mogador, 9 à 0

A RABAT

Championnat du Centre

Stade Marocain bat U.S.C.M., 17 à 5

Le Stade Marocain, parti très fort en début de saison, sembla, hier, avoir beaucoup de peine à trouver la bonne carburation.

Le premier essai fut marqué par les avants à la suite d'une phase de jeu assez confuse. Sur sortie de mêlée, Tautil ouvre du côté fermé et l'ailier marque en coin.

Campagnac porta la marque à 14, mais les cheminots se ressaisirent et réussirent à aplatir entre les poteaux, Boreilh n'eut aucune peine à transformer.

Finalement la partie se termina sur le score de 17 à 5 en faveur du Stade.

TENNIS

TOURNOI DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Favorisés par un soleil printanier, les matches se sont poursuivis avec acharnement, et nous avons notés les résultats suivants :

Simple-hommes (quart de finales) : Courbet bat Serino, 6-2, 6-2 ; Mennet bat Hazan 6-3, 6-3 ; Heguy bat Jean 4-6, 8-6, 6-3 ; Martin bat Julia 6-1, 7-5.

Simple-dames (demi-finales) : Mlle Maria bat Mme Assada, 6-0, 6-2 ; Mme Lannefranque bat Mme Raillard, 6-1, 6-2.

Double-hommes. — Serino-Guillet battent Raillard-Hazan, 7-5, 6-4 ; Pescher Julia battent de Lonlay-Couzinié, 6-2, 5-7, 6-4 ; Heguy-Martin battent Sandré-Jean, 7-5, 6-3.

Double-mixte. — Premier tour : Mme Potet-Courbet battent M. et Mme Raillard, 6-3, 5-7, 6-2 ; Mme Assada-Jean battent Mme Raufast-Sandré, 6-2, 8-6.

Quart-finales : Mme Lannefranque-Mennet battent Mme Potet-Courbet, 6-3, 6-1 ; Mme Bouquet des Chaux-Pescher battent M. et Mme Heyder, 6-0, 6-0.

Le simple-hommes a vu deux bons joueurs justifier les pronostics basés sur leur classement et leur valeur toujours égale. En effet Mennet a barré nettement Hazan dont les récentes performances feront, Inch'Allah, un joueur bien classé. Héguy, sympathique doyen du tournoi, a réussi à rétablir une situation bien compromise par les chops de Jean ; mené : 6-4 et 5-2, il sort vainqueur, le cheveu sec bien qu'il ait eu chaud. Enregistrons deux grosses surprises qui viennent récompenser les efforts des jeunes : Martin, au jeu sobre, a éliminé Julia en petite forme, et Courbet a battu Serino par un score étonnant. Félicitons sans restrictions les vainqueurs et tout particulièrement Courbet que d'aucuns apprécient déjà comme le futur champion du Maroc si son travail se poursuit régulièrement ? mais ne négligeons pas de dire à notre camarade Serino que la période des matches faciles est finie et que seul un dur entraînement méthodique, rigoureusement exempt de nonchalance et surtout d'essais de haute fantaisie, doit lui rendre la bonne place qu'il a si longtemps gardée.

Le simple-dames a vu les victoires largement escomptées de Mlle Maria et de Mme Lannefranque sur de jeunes joueuses très en progrès et au jeu plein de promesses, mais encore trop faibles pour des championnes, Qui pourrait dire le résultat du choc des deux finalistes si souvent en présence à l'avantage alternatif de chacune ?

Le double-mixte et le double-hommes ont vu les victoires des équipes de solides joueurs paires depuis longtemps constituées et dont l'entente est parfaite.

Les paris sont ouverts pour les demi-finales et finales.

En fin de matinée le comité régional s'est réuni, et nous avons pu entendre que le tirage au sort des premiers tours de la coupe Templier s'est effectué avec une participation-record d'engagements, attendons le compte rendu qui sera donné incessamment.

Convocations pour lundi 1er janvier 1934

9 h. 30. — MM. Heguy contre Martin ; Courbet contre Mennet

10 h 15. — Mixte : Mme Bouquet des Chaux-Pescher, contre Mme Lannefranque-Mennet ; Mme Assada-Jean contre Mme Viala-Julia ; double-hommes : MM. Mennet-Courbet contre Heguy-Martin.

14 h. 15. — Finale simple-hommes.

15 heures. — Finale simple-dames.

15 h. 45. — Finale double-hommes.

16 h. 30. — Finale double-mixte.

Rappelons qu'une tribune a été édifiée par les organisateurs devant le court central où se joueront toutes les finales, et que le coût des entrées est maintenu à la modique somme de 5 francs par personne

BOULISME

LA COUPE LOUIS

Le 7 janvier, au club de la Liberté

Le grand concours annuel intervilles, la coupe Louis se jouera le 7 janvier prochain sous le règlement de la Fédération du Sport Boules, actuellement en vigueur, sur le terrain de ce club, boulevard de la Liberté, à Casablanca.

Engagement. — Pour ceux de l'intérieur, les inscriptions seront closes le vendredi 5 janvier à 20 heures, ceci pour permettre au comité, en cas de mauvais temps, de pouvoir les aviser éventuellement du renvoi de la compétition. A cet effet, les bulletins d'inscription devront porter l'adresse exacte du chef de quadrette.

Les inscriptions portant sur l'hinterland de Casablanca seront arrêtées le 6 au soir à 19 heures trente.

Tirage au sort. — Le tirage au sort aura lieu le 6 janvier à 20 heures. Club contre club, autant que possible, et les délégués des clubs sont invités à y assister.

Droit d'inscription. — Celui-ci est fixé à 22 francs par quadrette.

Horaire. — Le lancement du but se fera à 8 heures et à 14 heures.

Prix. — Ceux-ci sont fixés de la façon suivante, indépendamment des primes offertes en nature aux fervents de la face de la Fanny.

Perdants de la première partie : (concours), 20 ; (consolation), 20 ;

Deuxième partie : (concours), 40 ; (consolation), 40 ;

Troisième partie : (concours), 60 ; (consolation), 40 ;

Finale : (perdant du concours), 200 ; (perdants de la consolation), 100 ;

Finale : (gagnant du concours), 300 ; (consolation), 200.

Grâce aux largesses des toujours généreux Muraz, Berthollet, Notari, Génova, Ganthier, etc., etc., le comité a pu organiser une manifestation sportive impeccable, dont petits et grands joueurs garderont un bon souvenir.

Nous voulons prouver que l'on peut très bien faire même avec un droit d'inscription aussi bas que celui-ci fixé à 22 francs par quadrette.

LES SPORTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

FOOTBALL

Division nationale

Cannes. — A.S. Cannes bat Excelsior A.C., 1 à 0.

Deuxième division (Groupe Nord)

Paris. — Club Français et R.C. Calais, nul, 1 à 1 ;

Strasbourg. — F.C. Rouen bat R.C. Strasbourg, 6 à 4 ;

Roubaix. — R.C. Roubaix bat U.S. Servannaise, 4 à 1.

Groupe Sud

Béziers. — S.O. Béziers bat A.S. Saint-Etienne, 2 à 1 ;

Alès. — O.L. Alès bat A.S. Monaco, 3 à 2 ;

Lyon. — Hyères F.C. bat F.C. Lyon, 2 à 1.

LES CLASSEMENTS

Première division. — O. Marseille, joué 15 matches, 21 points ; F.C. Sète, 14-20 ; S.C. Fives, 15-20 ; O. Lillois, 14-18 ; S. Rennais, 15-17 ; Excelsior A.C., 16-16 ; S.O. Montpellier, 15-16 ; F.C. Antibes, 15-15 ; R.C. Paris, 15-15 ; A.S. Cannes, 16-14 ; F.C. Sochaux, 15-13 ; S.C. Nîmes, 15-12 ; O.G.C. Nice, 15-9 ; C.A. Paris, 15-4.

Deuxième division. — Groupe Nord : F.C. Rouen, joué 16 matches, 24 points ; F.C. Mulhouse, 14-22 ; Red Star Olympique, 15-22 ; R.C. Strasbourg, 15-18 ; Valenciennes, 13-15 ; U.S. Tourcoing, 15-15 ; F.C. Metz, 14-15 : R.C. Roubaix, 16-15 ; Club Françis, 16-14 ; Havre A.C., 15-13 ; Sant-Servan, 16-13 : Amiens A.C., 14-11 : R.C. Calais, 15-8 ; U.S. Suisse, 12-1.

Groupe Sud. — Alès, joué 9 matches, 15 pts; Saint-Etienne, 7-9 ; Deportivo, 8-8 ; Béziers, 9-8 ; Hières, 8-7 ; Monaco, 7-6 ; Bastidienne, 8-6 ; Lton, 8-5.

AUTRES RESULTATS

Bordeaux : Kladno de Prague bat Entente Bastidienne-Deportivo, 8 à 2.

Marseille : Donau de Vienne bat Ferencvaros Hongrie, 6 à 1.

LE CHAMPIONNAT D'ITALIE

Milan. — Voici les résultats des matches du championnat italien de football :

A Livourne, Livorno bat Alexandria, 3 à 2 ;

A Brescia, Brescia et Ambrosiana, match nul, 1 à 1 ;

A Turin, Torino bat Genova, 3 à 1 ;

A Padoue, Juventus bat Padova, 2 à 1 ;

A Rome, Lazzio et Bologna, nul, 3 à 3 ;

A Trieste, Fiorentina bat Triestina, 3 à 2.

A Milan, Milan bat Vercelli, 2 à 0 ;

Voici le classement des championnats après quinze journées de match : 1. Ambrosiana, 25 points ; 2. Juventus, 21 points ; 3. Bologna et Fiorentina, 19 points ; 5. Milan et Vercelli, 18 points.

RUGBY

Aujourd'hui France-Allemagne

Voici la composition des équipes :

France : arrière : Chaud ; 314, Finat, Coderc Fretet, Cussac ; Demis : (O) Servole ; (M) Sylvain Bes ; Avants, Blainn, Puig, Blond, Griffard, Choy, Laurent, Ainciart, Scohy.

Allemagne : Arrière : Heine ; 314, Pfisterer ; Bukowsky Schwanenberg ; Cap Isemberg ; Demis : (O) Tasier ; (M) Loos ; Avants Oppermann ; Forstmeyer ; Amelun ; Reinde ;

Le rugby à treize à Paris

Becker ; Dericht ; Wichmann ; Vitetgen.

Australie bat Angleterre par 63 pts à 13.

Dans le rugby à 13, les joueurs se livrent sur le terrain en fonctions de leurs moyens et, pour ne point laisser de champ à l'adversaire, le mieux est d'être au moment de l'attaque prêt à prendre la position défensive. Une seule tactique, ouvrir et courir ! absents les coups de pied à suivre, absents les dribblings, tout se borne à la mêlée qui donne le ballon à un camp ou à l'autre et puis, cela terminé, l'avant devient un 314.

Pratiquant un jeu spectaculaire l'Australie présenta une équipe excessivement mobile, peu de colosses dans ses rangs, à part les avants, mais des hommes très vites et rompus au jeu à la main ce fut cette vitesse d'ailleurs qui se manifesta devant l'Angleterre, d'une façon générale plus lente dans l'action et qui lui permit de s'octroyer une très large victoire.

Le rugby à treize est un jeu très spectaculaire dans lequel la totalité des joueurs font figure de 314 et en raison de l'écart énorme de points au résultat final, il serait difficile de dire qu'une équipe a réellement surclassé l'autre.

Challenge Yves du Manoir

Poule A : à Bordeaux, Lyon OU bat SA Bordelais 10 à 8.

Poule B : à Toulon, R.C. Toulon bat Aviron Bayonnais 8 à 0 ; à Biarritz, stade Toulousain bat Biarritz Ol, 8 à 6.

Championnat de France d'honneur

Poule B : à Limoges, F.E.C. Limoges et F.C. Lyonnais 0 à 0.

Poule F : Marmande bat C.A. Tarbais 3 à 0.

CROSS-COUNTRY

Bréans remporte le chalenge Biscot

Classement individuel : 1. Bréans (C.O. Aubervilliers) en 24' 50" ; 2. Chusseau (RCF) 24. 55" ; 3. Bonnabaud (RCF) 25' 13" ; 4. Bara (AC Ouest) 25' 26" ; 5. Lacheau (S.AM) 25' 26" ; 6. Briessens (ES Essonnes) ; 7. Leroux (ACO) ; 8. Delavalle (UAI) ; 9. Mardini (SAM).

Rérolle remporte le challenge Boyau

Classement individuel : 1. Rérolle (ASM) en 26' 42" ; 2. Lahitte (Bordeaux) 27" 3" ; 3. Lallemant (Sochaux) ; 4. Leroy (Jean-Bouin) ; 5. Marchal (COA) ; 6. Maurièse Bordeaux) ; 7. Lanlas (COB) ; 8. Brun (Sochaux) ; 9. Parrot (ASM) ; 10. Cuzol (ASM).

Classement par équipes : 1. AS Montferrandaise, 79 points ; 2. C.A. Jean Bouin, 121 points ; 3. CO Aubervilliers, 149 points.

CYCLISME

Au Vel' d'Hiv'

HANDICAP DU KILOMETRE

Amateurs et indépendants, finale : 1. Couderc, 60 m. ; 2. Potorany, 70 m. ; 3. Voilot 80 m., temps 1'8" 2/5.

MATCH OMNIUM FRANCE-ITALIE

En trois manches, la première sur 1 kilomètre, départ lancé contre la montre ; la deuxième sur 5 kilomètres, 20 tours, avec classement tous les deux tours ; la troisième comportant trois matches poursuites.

1re manche, départ lancé, 1.000 mètres : 1. Linari 1' 8" 1/5 ; 2. Guerra, 1' 8" 4/5 ; 3. Di Paco, 1'10" 1/5 ; 4. Richard, 1'10' 2/5 ; 5. ex-æquo, Pélissier et Speicher, 1'10" 4/5 ; 7. Piémontesi, 1'11" 3/5 ; 8. Archambaud, 1'14" 3/5.

Classement par équipes : 1. Italie, temps total : 4' 38" 4/5 ; 2. France, temps total, 4' 46" 3/5.

Deuxième manche, individuelle, 5.000 mètres : 1. Guerra 22 points ; 2. Richard, 20 pts; 3. ex-æquo Speicher et Pélissier, 15 points ; 5. Linari, 12 points ; 6. Archambaud, 10 pts ; 7. Piémontesi, 9 points ç 8. Di Paco, 7 points.

Classement par équipes : 1. Français, 60 points ; 2. Italiens, 50 points, T. 6' 26" 2/5.

Troisième manche : premier match poursuite, 7 kil. 500 : 1. Pélissier-Speicher en 9' 36" 3/5 ; 2. Di Paco-Piémontesi à 5 mètres.

Deuxième match poursuite, 5 kilomètres : 1. Guerra en 6' 24" 1/5 ; 2. Archambaud, à 30 mètres.

Troisième match-poursuite : Richard rejoint Linari après 4 kil. 860 couverts en 6' 24" 2/5.

Classement du match omnium : 1. Equipe française : 2 victoires ; 2. Equipe italienne : 1 victoire.

MATCH DE DEMI-FOND FRANCE-ITALIE

Deux manches de 30 kilomètres avec classement par équipes. Première manche : 1. Brossy en 26' 32" 4/5 ; 2. Maréchal à 160 m. ; 3. Giorgetti à 800 mètres ; 4. Manera, à 3 kil. 250 m.

Classement par équipes : 1 France, 3 pts ; 2. Italie, 7 points.

Deuxième manche, 30 kilomètres : 1. Maréchal, 26' 40" 3/5 ; 2. Brossy à 150 mètres ; 3. Giorgetti à 280 mètres ; 4. Manera à 1.500 mètres.

Classement général du match de demi-fond: 1. France, 6 points ; 2. Italie, 14 points.

MATCH DE VITESSE FRANCE-ITALIE

Deux manches sur trois tours. Première manche : 1. Martinetti ; 2. Faucheux à une roue, dernier tour en 16' 1/5.

Deuxième manche : 1. Faucheux ; 2. Martinetti, à une roue, dernier tour en 16" 4/5.

Belle : 750 mètres, 1. Martinetti ; 2. Faucheux, à 1/2 longueur ; dernier tour en 15" 3/5.

Classement du match de vitesse : 1. Martinetti ; 2. Faucheux.

Classement du match France-Italie : 1. France 2 victoires ; 2. Italie, 1 victoire.

HANDICAP DU KILOMETRE PROFESSIONNELS

1. De Martini (75 m.), 1 m. 8 s. ; 2. Martinetti (60 m)- à 1 roue ; 3. Bertrand (85 m.); 4. Ludovic (100).

Les Six Jours de Bruxelles

Le classement à 18 heures. A 15 h. 30, Verhaegen abandonne. Van Buggenhout continue seul. Vers 16 heures, une série de chasses permet aux petites équipes de diminuer quelque peu leur retard. Les sprints de 17 heures sont gagnés dans l'ordre par Vluggen, Ricli, Boucheron, Slaats, Jean, Van Kempen et Richli.

A 18 heures, le classement général s'établit comme suit : 1. Charlier-Loncke, 60 p. ; à un tour, 2. Schœn-Richli, 78 p. ; 3. Albert Buysse-Deneef, 46 p. ; 4. Brasspenning-Jean van Kempen, 45 p. ; 5. Broccardo-Guimbretière, 15 p. ; à 2 tours, 6. Pijnenburg-Wals, 56 p. ; à 3 tours, 7. Hamerlinck-Debruyckère, 21 p. ; à 4 tours, 8. Slaats-Vluggen, 104 p. ; à 5 tours, 9. Smeets-Martin, 36 p. ; à 7 tours ; 10. Mouton-Boucheron, 48 p. ; 11. Jules van Nevele, 26 p. ; à 8 tours, 12. Vluggen-van Vlokhoven, 19 points.

A Anvers

Première manche (20 kms) : 1. Paillard, en 17' 8" 4/5 (record local) ; 2. Ronsse, à 10 mètres ; 3. Mœller, à 30 mètres ; 4. G. Debaets, à 375 mètres.

Deuxième manche (25 kms) : 1. Mœller, en 21' 53" ; 2. Ronsse, à 240 mètres ; 3. Paillard, à 450 mètres ; 4. G. Debaets (panne) à 2 tours et 180 mètres.

Troisième manche (30 kms) : 1. Debaets, en 28' 12" 1/5 ; 2. Mœller, à 20 mètres ; 3. Ronsse, à 60 mètres ; 4. Paillard, à 280 mètres.

Classement général. — 1. Mœller, 74 kms 900 ; 2. Ronsse, 74 kms 710 ; 3. Paillard, 74 kms 320 ; 4. Debaets, 72 kms 695.

Américaine : 1. Van Rysselberghe-Drappier.

Tandem : 1. Dewaes-Duerloo.

Le stayer allemand Sawal se blesse au hockey

Berlin, 31 décembre. — Le fameux coureur allemand Walter Sawal vient d'être victime d'un accident très grave. Alors qu'il jouait au Hockey sur glace, il fit une chute terrible avec un autre joueur et dut être transporté sans connaissance à son domicile. Les docteurs parlent de complications graves et il est probable qu'il sera empêché de courir pendant quelques mois.

Et Buschenhagen se casse la jambe

Buschenhagen, demeurant à Arosa en Suisse, a également été victime d'un accident. Alors qu'il était à Ski, il s'est brisé la jambe. Il devra garder lit pendant plusieurs mois.

TENNIS

Le tournoi international de Noël

Demi-finale double dames : Mlle Barbier et Mlle Adamoff battent Mrs Dynou et Miss Ingram, 6-1, 6-3 ;

Double messieurs, finale : Borotra-Boussus battent de Buzelet-Gentien, 61, 4-6, 6-2, 6-8, 9-7.

Double mixte, finale : Mlle Barbier-Boussus battent Mlle Fournier-Bolelli, 8-6, 6-2.

LE DIMANCHE SPORTIF EN ALGERIE

Les grandes rencontres étrangères de football

A ORAN

Hakoah de Vienne bat A.S.M.O. par 8 buts à 1 et Bocskay Football Club de Hongrie bat une entente d'Oranie par 4 buts à 0

Oran, 31 décembre (de notre correspondant particulier). — La renconte qui opposait l'A.S.M.O. à l'Hakoah de Vienne attira au Stade Alenda un public moyen. Le temps menaçant, la concurrence, par ailleurs, nuisit à la réussite de cette manifestation. Au point de vue sportif, le succès fut honnête, sans plus, l'A.S.M.O. n'étant pas une formation de taille à apporter une heureuse réplique à une équipe professionnelle d'une valeur exceptionnelle. De ce fait le jeu perdit souvent de son intérêt qu'il ne retrouva que dans les belles actions offensives des Viennois.

Un vent violent soufflait, balayant le Stade dans toute sa longueur et les Aésémistes eurent grand tort de pratiquer le jeu aérien. Cette tactique ne pouvait pas donner de bons résultats et l'nfériorité des Oranais fut manifeste dès les premières minutes de jeu. En un quart d'heure, l'avant-centre, par deux fois, et l'intergauche viennois donnaient à leur équipe une avance de 3 buts tandis que Macia bottait mollement un pénalty accordé à son onze. Les Viennois, très rapides, s'assuraient un avantage constant jusqu'au repos sans toutefois augmenter la marque en leur faveur.

A la reprise, les Oranais, soutenus par le vent, sont moins pressés, mais l'ascendant des Viennois n'est pas long à se faire sentir et l'avant-centre viennois ajoute un quatrième, un cinquième but, puis un sixième, contre lesquels Lefrançois ne peut rien. L'extrême gauche des visiteurs, sur une belle action marque un spetième but. Les Oranais, dans des efforts désordonnés, tentent de réagir et sur une belle descente, Scotto bat le goal viennois : Hakoah 7, A.S.M.O. 1.

L'inter-gauche viennois marque enfin le huitième et dernier but. Les Aésémistes, à ce moment, forcent l'allure sans toutefois être bien inquiétants et quelques essais des Viennois manquent de peu la conclusion.

Moins spectaculaires que les joueurs de l'Admira, les hommes de l'Hakoah ont fait une excellente impression. Très rapides ils sont aussi très réalisateurs. Nous les verrons demain plus à l'ouvrage devant les Hongrois du Bocskay et nous pourrons alors mieux apprécier la valeur et l'efficacité de leur jeu.

Au stade du colonel Ben Daoud, le Bocskay était poposé à une entente oranienne. Malgré une nette supériorité, les Hongrois ne parvinrent à marquer qu'un seul but à la vingt-cinquième minute par suite de la belle défense des Oranais et de la brillante tenue de Bagdad dans les bois. A la reprise, la supériorité des Hongrois fut écrasante et trois buts nouveau, dont un pénalty, vinrent augmenter la marque.

Match comptant pour les éliminatoires départementales de la Coupe de l'Afrique du Nord

A Saint-Denis-du-Sig, G.O.C. bat Sporting-Club Sigois par 3 buts dont 1 pénalty, à 0.

A Perrégaux, en match amical, Perrégauloise bat S.L.S.O. par 3 à 1 et à Mascara S.C.B.A. bat A.G.S.M. par 2 à 1.

A ALGER

L'Austria triomphe et l'Ujpest totalise

Le tournoi de football organisé au Stade Municipal a obtenu un vif succès. La première rencontre, qui opposait l'Ujpest au R.U.A., se termina à l'avantage de l'Ujpest, qui disposa des Universitaires par le score éloquent de 13 à 0.

La deuxième partie mettait aux prises l'Austria et l'A.S.S.E. Les Saint-Eugénois se virent infliger 5 buts à zéro.

Une décision de la Fédération italienne

La Fédération italienne a décidé que ses coureurs devront demander une autorisation pour participer à chaque épreuve à l'étranger, en versant à la caisse fédérale les taxes suivantes : 50 lires pour une course sur route, 100 lires pour une réunion en piste, 200 lires pour un critérium, 500 lires pour une corse de six jours.

FOOTBALL

Verrons-nous dimanche un match Admira-Austria à Casablanca ?

On sait que l'équipe Autrichienne d'Austria sera dimanche à Casablanca pour y matcher l'équipe du Maroc. Nous croyons savoir que des pourparlers sont engagés entre la ligue du Maroc, l'Admira et l'Austria pour la réalisation d'un programme sensationnel.

Le vif intérêt et l'attrait spectaculaire d'une rencontre Austria-Admira ne pouvaient échapper aux dirigeant très avertis de la L.M.F.A. La rencontre servirait trop utilement à la diffusion du sport de la balle ronde pour qu'on ne souhaite vivement sa conclusion.

L'Admira consentira-t-il à rester au Maroc huit jours de plus, l'Austria voudra-t-il rencontrer, au pied levé la fameuse équipe de Homberger ? Ce sont là des questions difficiles à résoudre. Elles ont été seulement effleurées mais le fait même d'avoir songé à pareille manifestation dit assez le grand désir de bien faire de la ligue.

Qu'on nous donne samedi le match Austria-Equipe du Maroc, qu'on nous donne dimanche le match Admira-Austria et le succès sera tel que les prévisions les plus optimistes seront dépassées.

Les courses en France

HIER A VINCENNES

PRIX DE MELUN

1. *Isidore III* (Capovilla).
2. *Iota III* (Masson).
3. *Inès de Castro* (Augier).

N. P. : Ibrahim, Ilot, Isidore IV, Imperatoria, Icare III, Imprenable B, Illusion D, Idesy,

Mutuel : G., 33 ; P., 16, 17, 25.

PRIX DE CHATEAUDUN

1. *Ingénue* (Riaud).
2. *Indien VII* (Carro).
3. *Idylle Nonantaise* (Brehin).

N. P. : Itou, Ixelles II, Indou II, Ibsen, Ignoré.

Mutuel : G., 31 ; P., 16, 31, 51.

PRIX DE GANNAT

1. *Gardenia B* (Vanlandeghem).
2. *Grand-Norbert* (Windels).
3. *Galifax* (D'Haene).

N. P. : Gratianna, Gergny, Guetteur, Girgenti O, Gosse-de-Riche, Grouette, Griselda, Grelot-d'Argent, Gefely, Germinal II, Gao, Grande-Dame, Gelosine.

Mutuel : G., 49 ; P., 23, 52, 107.

PRIX DE VERSAILLES

1. *Freyja* (Marie).
2. *Dumbea* (Chrétien).
3. *Duchesse II* (Riaud).

N. P. : Femina III, L'Emballé, Fend-l'Air, Floréal II, Erica, Fleur-d'Avril V, Don Juan II, Fel, Gribouille M, Floramy II, Dastifax Fifi II, Eros II, Fleur-de-Miette.

Mutuel : G., 402 ; P., 65, 31, 18.

PRIX MARCEL LAURENT

1. *Héroïne B* (Vanlandeghem).
2. *Harmonie* (Netter).

N. P. : Hussard II, Gavroche IV, Hasparens, Géo M, Grand-Gamin.

Mutuel : G., 28 ; P., 18, 53.

PRIX NABUCHO

1. *Gavroche II* (Sourroubille).
2. *Hévée* (Morel).
3. *Gean* (Simonard).

N. P. : Glanke, Hurleuse, Garcia L, Gitane XII, Helena II, Généreux, Gigolette IV.

Mutuel : G., 69 ; P., 25, 18, 31.

VINCENNES LE 30 DECEMBRE 1933

Prix Lavater. — Non placés : Lire *Houpette d'Or* au lieu de *Houpette II.*

HIER A NICE

PRIX DE LAGHET

1. *Suzerain* (Howes).
2. *Douro* (Joiner).

N. P. : Radior, Marilly, Gabelin, Baliol.

Mutuel : G., 28 ; P., 21, 31.

PRIX DE LA SIOULE

1. *Zénobie* (Sautour).
2. *Barberousse* (Brunet).
3. *Touche à tout II* (Carver).

N. P. : Harlequin, Houetteville, Findhorn, Titea, Paris-New-York, Kraskier.

Mutuel : G., 55 ; P., 21, 33, 65.

PRIX DE MONACO

1. *Lord Byron* (Niaudot).
2. *Calio* (Miliano).

N. P. : Lustucru, Betoum, Neels Pride, Un Mitrailleur, Trèfle à Quatre-Feuilles.

Mutuel : G., 21 ; P., 18, 44.

PRIX DE SAINT-LAURENT

1. *Pour le Roi* (Théry).
2. *Diplomate* (Dunn).

N. P. : Sans-Erreur, Taxodium, Grigri, Sahet, Flambo.

Mutuel : G., 77 ; P., 35, 31.

AVIS

Le droit de chasse est loué sur toute l'étendue de la forêt domaniale de Camp-Boulhaut et il est formellement interdit d'y chasser sans l'autorisation des fermiers.

En dehors des délits constatés par MM. les fonctionnaires des Eaux et Forêts spécialement chargés de la surveillance, procès-verbal sera dressé par un garde particulier dûment assermenté.